

# La zone 03 pourrait avoir jusqu'à 6 MRC

par Réal LABERGE

**RIVIÈRE-DU-LOUP** — Pour la zone 03 comprenant les cinq comtés municipaux de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, le comité de consultation a dégagé des perspectives de formation de six municipalités régionales de comtés (MRC).

C'est un redécoupage s'en tenant pratiquement au statu quo, qui a été annoncé par les membres du comité ces jours derniers, à Rivière-du-Loup. On considère toutefois un morcellement du comté de ce nom, en vue de la création d'une MRC des Basques, autour de Trois-Pistoles, avec une population et une superficie très restreintes, et une "zone grise" laissant à La Pocatière et quelques municipalités limitrophes le choix d'opter entre Kamouraska et L'Islet.

"Dans le cas des deux extrémités du territoire, soit pour Montmagny et Témiscouata, a précisé le président du groupe de consultation, M. Jacques Leblanc, de Saint-Pamphile, nous avons des propositions fermes auxquelles il n'y aura fort probablement pas à retoucher".

#### Montmagny: aucun changement

De fait, conformément aux appuis presque unanimement formulés par les municipalités concernées, la recommandation s'en tient pour Montmagny au territoire déjà couvert par le conseil de comté, auquel viendront s'ajouter l'île aux Grues et la ville de Montmagny, pour former une MRC de 25,430 habitants.

Incidentement, la ville de Montmagny a pris en cela une position contradictoire au Conseil économique de Montmagny, qui a plutôt revendiqué une association avec L'Islet, à l'instar de Cap-Saint-Ignace. C'est à Montmagny que la consul-

tation a soulevé le moins d'intérêt et de participation, ont reconnu les membres du comité.

#### Témiscouata: consolidation

En ce qui concerne le Témiscouata, le découpage préconisé respecte un désir régional exprimé de "ne pas briser le bloc du Transcontinental". Ainsi a-t-on adjoint à ce secteur les municipalités de Pohénégamook et de Saint-Athanas.

Le territoire se complètera des deux autres régions naturelles du "Témis", soit le JAL et les municipalités regroupées dans l'axe de la route 185 (transcanadienne), avec consolidation de l'unité par l'adjonction éventuelle de quelques municipalités de Rimouski.

#### Zone grise: La Pocatière

Quant aux comtés de Kamouraska et de L'Islet, le statu quo est reporté en grande partie, laissant toutefois à l'hypothèse que La Pocatière, Sainte-Anne, Saint-Onésime et la partie ouest de Kamouraska puissent éventuellement se séparer de Kamouraska et adhérer à la MRC de L'Islet.

On y a donc provisoirement cerné une "zone grise", voulant éviter "que le conflit entre Saint-Pascal et La Pocatière, les deux principales villes de Kamouraska, ne rende impossible la concertation et le consensus, au sein du Conseil des maires d'une future municipalité régionale".

Le choix de La Pocatière pourrait porter la population de la MRC de L'Islet de 21,500 à 27,900 âmes, ou ramener celle de Kamouraska de 23,737 à 17,317. Ce comté se retrouverait ainsi au-dessous du minimum de 20,000 devant être atteint

pour rencontrer les normes de création des municipalités régionales.

Kamouraska pourrait faire face à une population encore amoindrie, s'abaissant à moins de 14,000, si les municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle devaient ultérieurement réviser leur option respective, en fonction d'un réalignement plus logique des affinités économiques, sociales et de loisirs du milieu.

M. Leblanc a annoncé qu'il convoquera à ce sujet une réunion des huit municipalités entourant La Pocatière, à l'hôtel de ville de La Pocatière, demain soir. La discussion portera sur cette possibilité nouvelle de regroupement, en regard de la suggestion faite en ce sens par La Pocatière et divers organismes locaux.

Incidentement, il semble que c'est à La Pocatière que le groupe de consultation a consacré le plus de son temps aux réunions et aux revendications du milieu. C'est également à La Pocatière que les organismes socio-économiques se sont véritablement manifestés dans le processus de consultation, alors qu'ailleurs la participation n'a guère dépassé le niveau de l'adoption de résolutions, presque uniquement par voie des administrations municipales.

#### Rivière-du-Loup: à préciser

Concernant le comté de Rivière-du-Loup, le président du comité de consultation a admis qu'on s'y retrouvait "face aux hypothèses les moins précises, mais paradoxalement peut-être les plus sûres".

Une première proposition de découpage s'en tient à l'intégrité du comté municipal, "qui doit être conservée" selon l'avis majoritairement exprimé en ce sens par les municipalités de Rivière-du-



Accompagné de M. Gérard Savard, maire de Dégelis, et de Mlle Héliène Renaud, secrétaire du comité, M. Jacques Leblanc, président (centre), a produit ces jours derniers le rapport du groupe de consultation. Le troisième membre du comité, M. Emilien Michaud, préfet de Rivière-du-Loup, s'est absenté conformément à une directive de l'Union des conseils de comtés.

Loup, tenant compte que la population de la zone de Trois-Pistoles est trop faible pour former une MRC. Le regroupement du secteur des "Basques" n'atteindrait pas 10,000 de population.

De fait, d'après les relevés du groupe de consultation, le fractionnement envisagé ramènerait la MRC de Rivière-du-Loup de 39,357 à 29,467 habitants.

#### Les Basques: forte appartenance

Mais la création éventuelle d'une sixième MRC centrée sur Trois-Pis-

toles reposerait par contre sur un fort sentiment d'appartenance, "le plus fortement exprimé", remarque le rapport de consultation.

Il reste toutefois qu'il s'agit là d'un espoir confronté à de nombreux aléas.

D'abord, M. Leblanc a remarqué que le comité de consultation se trouvait un peu en difficulté pour trancher la question, eu égard à l'absence momentanée du troisième membre du comité, M. Emilien Michaud, préfet du comté de Rivière-du-Loup. Ce dernier n'a pas assisté à la présentation du rapport de consultation, afin de se conformer à des directives émises la veille par l'Union des conseils de comtés du Québec.

Le président a également signalé

que son groupe de consultation devait préalablement discuter de la situation avec le ministre concerné du gouvernement québécois, M. Léonard. Une entrevue doit avoir lieu prochainement.

Enfin, la création d'un MRC autonome pour le secteur de Trois-Pistoles implique l'adhésion de certaines municipalités du comté municipal de Rimouski. C'est là une question dont il faudra préalablement discuter avec le comité de consultation de la zone de Rimouski. Une réunion conjointe entre les deux groupes de consultation est prévue à brève échéance, qui disposera également des annexions de municipalités reliées à la consolidation de Témiscouata.

## en bref

### Heurté à mort

Un enfant de quatre ans a été heurté à mort par une motoneige, dimanche, vers 17h, alors qu'il s'amusa sur la chaussée en face de la maison de ses parents, à Saint-Médore, dans le comté de Rimouski. La jeune victime est Yannick Beaulieu, le fils de Gaston.

### Ski et camping d'hiver

**RIMOUSKI** — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche informe les amateurs de plein air qu'ils peuvent pratiquer le ski de randonnée et s'adonner au camping d'hiver dans le parc de la Gaspésie. Une piste d'accès facile, d'une longueur de huit kilomètres est à leur disposition dans le secteur du Petit Sault, tandis qu'un terrain de camping d'hiver a été aménagé dans le secteur du lac du Diable. De plus, la longue randonnée est possible entre la barrière ruisseau L'Islet dans la réserve de Cap-Chat et le Mont Albert, via les monts Chic-Chocs. Cette traversée, d'une longueur de 120 kilomètres, s'adresse toutefois aux skieurs avertis et en excellente condition physique. Pour la pratique de cette activité, on doit faire parvenir sa demande d'accès trois semaines à l'avance, au service de l'accueil, parc de la Gaspésie, C.P. 550, Sainte-Annes-Monts, ou en téléphonant au numéro 763-3301.

### Les Jeux à Mont-Joli

**MONT-JOLI** — Lors des finales régionales des Jeux du Québec à Mont-Joli, les 6, 7 et 8 février prochain, plus de 2,100 athlètes provenant de 14 zones de la région auront l'occasion de faire valoir leurs talents sportifs. Répartis dans 17 disciplines, les participants auront comme objectif de se rendre à la finale provinciale à Victoriaville, du 28 février au 8 mars. Notons de plus la participation de 135 athlètes handicapés, dont ce sera une sixième présence aux Jeux du Québec, dans notre région.

### Anniversaire à la Caisse pop de Rimouski

**RIMOUSKI** — Il y a eu 10 ans hier, la Caisse populaire de Rimouski devenait la première caisse de la région à effectuer ses opérations au moyen du système informatisé des caisses populaires. Depuis ce temps, 62 caisses populaires sur une possibilité de 82, qui sont affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent, sont reliées au système informatique. Selon un porte-parole de la fédération, le système se trouve à desservir ainsi 248,134 comptes de diverses catégories d'épargne, en plus de 45,554 prêts, entraînant près de

600,000 transactions par mois. Quant au service intercaisses, on relève qu'il a été responsable de 29,430 transactions au cours du mois dernier, soit environ 950 transactions par jour. Dans les 62 caisses reliées au système, on compte 118 claviers-écrans et 100 imprimantes à livrets. Selon le porte-parole de la fédération, l'utilisation de la technologie permet de libérer le personnel de certaines tâches fastidieuses, et d'améliorer le service auprès des membres.

### Crabe des neiges sur la Côte-Nord

**QUÉBEC** — La Direction générale des Pêches maritimes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a entrepris, l'été dernier, un important échantillonnage de crabes des neiges sur la Côte-Nord. Cette recherche visait à mettre à jour le potentiel crustacé que peuvent renfermer les eaux s'étendant de Forestville à Moisie. Une vaste opération de pêche donc, qui invite à y regarder d'un peu plus près.

Le ministère a effectué, dans le cadre de cette recherche, quelque 216 prises réparties sur une superficie de 1,716 km<sup>2</sup>, de larges casiers, immergés à des profondeurs de 90 à 180 m, ont servi à ramener à la surface un nombre impressionnant de crabes des neiges. Dans les secteurs de Manicouagan et de Baie-Comeau, le rendement au casier par journée de pêche se révèle "bon" avec 28 à 38 kg.

Du côté des régions de Sept-Iles et de Port-Cartier, des prises de 59 à 70 kg par casier de crabes des neiges permettent de qualifier de "très bon" le rendement obtenu. Ces données se comparent aux 34,7 kg de crabes recueillis par casier, en moyenne, dans les eaux gaspésiennes.

De plus, cette mise à l'eau de grande envergure a permis de procéder à quelques constatations intéressantes. Ainsi, on a observé que les crabes mous et impropres à la transformation industrielle représentent 10 pour 100 des prises dans la région de Forestville et 4 pour 100 seulement dans les autres régions.

La direction de la recherche scientifique et technique a noté également que la proportion de crabes commercial atteint 51 à 66 pour 100 avec l'utilisation de casiers dont les mailles sont de 76 mm, et de 58 à 78 pour 100 avec des mailles de 130 mm.

Ces données constituent un heureux présage quant à la possibilité de développement de ce type de pêche, sur la Côte-Nord.

# Vente-échange

**La vente-échange chez Eaton, un événement unique!** Fouillez vite vos garde-robes et vos armoires; vêtements et accessoires dont vous ne servez plus peuvent être échangés chez Eaton contre des bons dormant droit à des rabais de 2.00 à 50.00 à l'achat d'un article similaire. Rapprochez-vous cependant que toute marchandise apportée doit être lavée ou nettoyée et en état d'être portée. Tous les articles recueillis seront donnés à l'Armée du Salut. **Un seul bon sera accepté par achat. Achats en personne seulement.**

**Voici la liste des articles pouvant être échangés:**  
**Vêtements pour femmes:** pantalon, blouse, jupe, chandail, blazer, robe, chemise de nuit, peignoir de velours, soutien-gorge.  
**Vêtements pour hommes:** tricot, gants, cravate, ceinture, chemise, pantalon, veston, blazer, complet, chaussures, jean.

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy

## Du lundi 26 au samedi 31 janvier

# EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

# Vers un regroupement des pêcheurs côtiers

par Michel CORBEIL

**MATANE** — Demain, les présidents et responsables de 15 associations de pêcheurs côtiers se réuniront, à Gaspé, pour jeter les bases d'un regroupement des associations de pêche côtière de la péninsule gaspésienne.

Il y a deux semaines, quatre associations de la région de la Baie des Chaleurs projetaient une telle rencontre "le plus tôt possible". Quinze associations ont répondu à l'appel.

"A notre connaissance, indique Mme Gisèle Cayouette, une animatrice communautaire de Chandler qui a pour mission première de travailler avec les pêcheurs du comté de Gaspé-Sud, toutes les associations côtières gaspésiennes seront représentées."

Du côté nord de la péninsule, seront présents: l'association de Saint-Joachim-de-Tourelle; celle des pêcheurs de Cloridorme; de Grande-Vallée; de Anse-à-Vallée; de l'Anseau-Griffon; de Mont-Louis; de Les Méchins; de Cap-Chat et de Forillon. Du côté sud, les associations participantes seront celles: des pêcheurs de homards et côtiers de la péninsule (Grande-Rivière); des pêcheurs et morues de Gaspé-Sud (Barachois Percé); de Newport et de Saint-Godefroy. Les représentants des pêcheurs étudieront la possibilité d'adhérer à un front commun ou de participer à un regroupement des associations locales. Les participants tâcheront de choisir quelle structure convient le mieux. La question du financement de l'éventuel organisme

sera également examinée. Selon Mme Cayouette, le bureau de direction pourrait être élu, si tout va bien et si... la température n'entraîne pas la tenue de la réunion. "Les gens ont spontanément dit oui à la réunion, à Gaspé, même s'ils doivent assumer personnellement leurs frais de déplacement, rapporte Mme Cayouette.

"Je travaillais individuellement avec des associations du secteur sud. Elles ne s'étaient jamais regroupées, sauf sur des problèmes particuliers.

Cette année, je leur ai proposé l'idée du regroupement et elle leur a plu. Cependant il était facile de sentir une volonté commune des pêcheurs qui allait en ce sens."



Les représentants des pêcheurs formeront soit un front commun soit un regroupement des associations locales

A moins d'imprévus d'ici quelques mois

# La situation des aciéries risque d'empirer

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La situation qui

prévaut sur le marché mondial du fer et de l'acier est confuse et anachronique. De nombreux experts estiment que l'industrie américaine au-

ra besoin de deux à trois années pour mettre de l'ordre chez elle et sortir de la terrible confusion dans laquelle elle opère actuellement.

C'est aussi le sentiment qui prévaut à la lecture de deux analyses: l'une publiée le 12 janvier dans l'influent hebdomadaire américain Business Week, l'autre publiée le 19 janvier dans le quotidien torontois Globe and Mail.

Il va sans dire que la situation qui prévaut aux Etats-Unis a des conséquences directes et immédiates sur l'activité des entreprises minières établies sur la Côte Nord, au Nouveau-Québec et au Labrador. Et plus particulièrement pour la compagnie minière IOC.

En effet, les autres ferrières de la région sont moins assujetties que l'Iron Ore aux contre-performances de l'industrie américaine de l'acier: Québec-Cartier exporte 75 pour 100 de sa production de concentré en Europe; Mines Wabush expédie 42 pour 100 de sa production de boulettes aux aciéries canadiennes Algoma, Dofasco et Stelco à Hamilton; Sidbec-Normines est intimement liée au plan de développement et de consolidation de Sidbec; et, enfin, pour QIT Fer et Titane de Havre-Saint-Pierre, les perspectives à moyen et long terme demeurent bonnes tant la demande mondiale en bioxyde de titane est forte et soutenue.

### Une débâcle

Des informations recueillies par Business Week, il appert que s'il n'y a pas reprise de la demande dès les mois d'avril et mai et que le lent départ de 1981 se confirme, la situation des aciéries pourrait rapidement se transformer en "débâcle de première classe".

"Nous allons vers l'inconnu (blank wall) après le mois de mars", admet M. Derrick L. Brewster, vice-président aux ventes de Inland Steel (10,2 pour 100 des actifs des Mines Wabush), qui précise que si les taux d'intérêt se maintiennent à un niveau élevé, 20 pour 100 actuellement aux Etats-Unis, les aciéries américaines revivraient le cauchemar de l'année 1980 où en 40 jours elles ont perdu près de 85 pour 100 de leurs commandes.

Opinion partagée par M. Howard M. Love, président de la National Steel (18,2 pour 100 des actifs de Iron Ore).

Mais le plus pessimiste de tous demeure M. Thomas C. Graham, le

président de la Jones & Laughlin Steel, qui estime que les taux d'intérêt grimperont jusqu'à 25 pour 100 et qu'ils défonceront (will crater) l'économie. Si bien que les aciéries américaines ne devraient pas produire plus de 80 à 85 millions de tonnes cette année comparativement à 83,5 millions en 1980.

Par contre les dirigeants de la puissante US Steel Corp. (100 pour 100 des actifs de Québec-Cartier), Inland Steel et Bethlehem Steel (19,4 pour 100 des actifs de Iron Ore) font preuve d'optimisme en évaluant à 90 millions de tonnes environ la production des aciéries américaines cette année, soit seulement 10 pour 100 de moins par rapport à 1979. Et cela pourrait leur assurer une marge de profit qu'ils n'ont pas connue au cours de 1980.

Le président de la Bethlehem Steel, M. Walter F. Williams, croit même que le premier trimestre de l'année en cours permettra l'écoulement d'un surplus de stock d'environ 6,4 millions de tonnes.

Ce à quoi l'économiste en chef de l'Armedo (6 pour 100 des actifs de Iron Ore), M. Paul C. Harmon, réplique que la hausse des taux d'intérêt limitera l'écoulement des surplus de stock et qu'il pourrait rester encore près de un million de tonnes d'acier en inventaire.

Témoignages qui confirment combien la situation sur le marché américain du fer et de l'acier est confuse et combien les spécialistes eux-mêmes et les dirigeants des aciéries ne s'entendent pas entre eux.

### Des indices

Au-delà de cette confusion, de nombreux indices compilés par Business Week, montrent que la situation qui prévaut en 1981 sera éprouvante pour les aciéries américaines: déclin de la construction, baisse d'environ 10 pour 100 des ventes de machinerie industrielle, le

marché de l'automobile continuera de "patauger" dans le marasme, chute de près de 25 pour 100 dans l'équipement ferroviaire, inventaires élevés chez les fabricants de machinerie agricole, etc...

Cependant les aciéries américaines pourraient retrouver dès cette année une légère marge de profit. Et ce, parce que l'industrie de l'acier aura procédé à des mises à pied massives et fermé de nombreuses usines. Amorçant ainsi une opération de restructuration rendue nécessaire depuis des années et accélérée par la terrible crise de ces derniers mois.

Un analyste de la célèbre Paine Webber Mitchell Hutchins Inc., M. Peter F. Marcus, a calculé que, en moyenne, les aciéries américaines pourraient retrouver une marge de profits de \$5 la tonne d'acier dès cette année. Soient \$450 millions de profits après taxes.

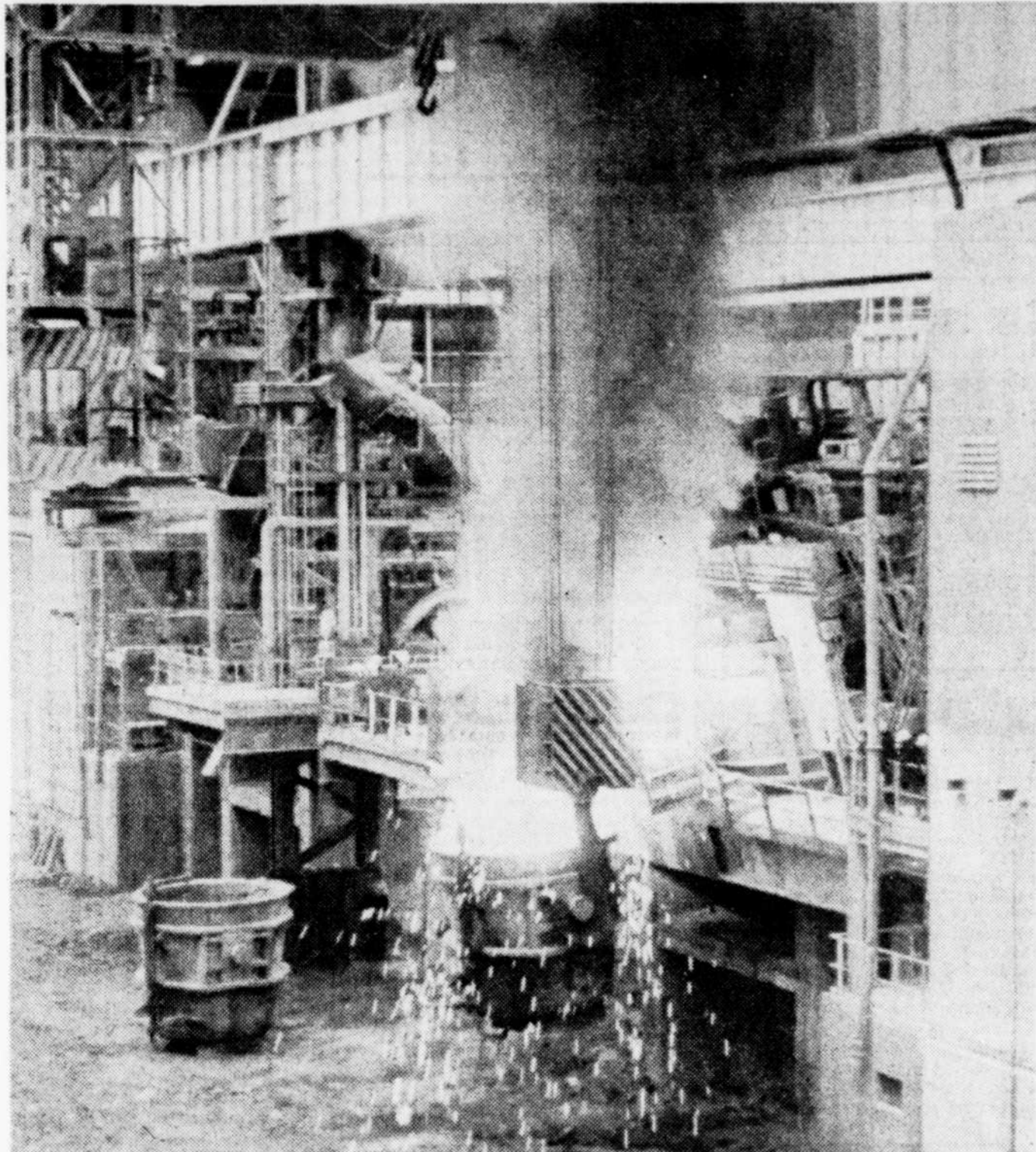
Somme très éloignée des \$7 milliards de profits annuels que les aciéries américaines devraient générer, selon le American Iron and Steel Institute, pour moderniser leurs installations et accroître leur capacité de production à un rythme de 1 1/2 par année, jusqu'en 1988.

### La situation au Canada

Bien que moins dramatique que celle qui prévaut aux Etats-Unis, la situation au Canada n'est guère brillante. Et, selon le lobe and Mail, les inventaires canadiens stockés dans la région des Grands Lacs atteignent les 6,4 millions de tonnes en novembre dernier.

Quant aux performances des ferrières canadiennes au cours de l'année 1980, elles s'établissent à 50,8 millions de tonnes pour une valeur de \$1,72 milliard comparativement à 59,6 millions de tonnes et \$1,81 milliard en 1979.

Ce qui fait dire à Me Brian Mulroney, président de la compagnie minière IOC: "La chute de la production nord-américaine d'acier a été à la fois dramatique par sa rapidité et sans précédent dans ses dimensions."



Le marché mondial du fer et de l'acier est dans une situation confuse et anachronique.

Dans Charlevoix

# Grève des employés de garage: impasse

par Denis GAUTHIER

collaboration spéciale

**LA MALBAIE** — Une rencontre de conciliation, tenue la semaine dernière, n'a pas permis de trouver de solutions au conflit qui oppose, depuis le 30 octobre dernier, les 35 membres du syndicat des employés de garage de Charlevoix (CSN) et quatre concessionnaires automobiles de la région.

Des représentants syndicaux ont rencontré séparément l'homme d'affaires de Baie-Saint-Paul, Jacques Guay, et les trois concessionnaires de l'est du comté. Le propriétaire de Guay Pontiac Buick a réitéré ses positions à savoir, qu'il désirait négocier une convention collective propre à son entreprise et qu'il n'était pas intéressé à se joindre à la même table de négociations que les trois concessionnaires de la région de la Malbaie.

Le conflit a pris naissance précisément sur ce point. Les syndiqués veulent que les quatre concessionnaires s'assoient à une même table avant d'entreprendre des négociations. Les trois concessionnaires de l'est du comté formaient une table commune depuis plusieurs années. Les cinq travailleurs de Guay Pontiac Buick ont été accédés au syndicat des employés de garage de Charlevoix, le 10 octobre dernier seulement.

### Ultimatum

Rencontrés en après-midi, les propriétaires de Asselin Automobile, DB Automobile et Larivière Automobile ont demandé aux représentants syndicaux d'entreprendre des négociations sur la base des offres, déposées le 23 oc-

tobre dernier. Devant la fin de non recevoir du syndicat, les trois employeurs ont déposé un ultimatum: si l'on ne trouve pas de solution dans un avenir rapproché, certains intervenants pourraient, pour une raison ou une autre, avoir disparu.

Certaines de ces entreprises connaissent des difficultés. Les syndiqués doivent se réunir demain soir pour analyser la situation à la lumière des derniers développements.

"Nous servons d'otages pour le conflit qui sévit chez Guay Pontiac Buick, de dire le porte-parole des trois concessionnaires, M. Benoit Larivière, si Jacques Guay ne veut rien savoir du syndicat, on est pas obligés de payer pour cela". Pour ce qui est du propriétaire de DB Automobile, M. Yvan Bilodeau, il s'en est pris à la centrale syndicale. "La CSN veut nous détruire, nos travailleurs ont la tête montée par les dirigeants de la CSN", a-t-il déclaré. "Dès le départ, on savait que ça allait venir sur le tapis un jour ou l'autre, a commenté le président du syndicat, M. Odilon Dassylva, nos membres sont conscients que ça allait arriver".

"Nous autres on a pas de problèmes. Nos centres de dépannage marchent bien", a-t-il expliqué. L'assemblée de demain soir en sera une d'information.

"C'est pas des bineries ces affaires-là. Si après deux mois et demi de grève on parle de faillite et de fermeture, c'est qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond avant le début du conflit. Les piqueurs n'empêchent personne de passer et les cadres assurent une partie du service", a-t-il conclu.

En vente à nos 6 magasins  
Le détecteur de fumée/incendie qui donne l'alarme au plus tôt



**Sunbeam** Détecteur de fumée SA 4.

Détecteur de fumée avec une alarme de 85 décibels piézoélectrique, circuits à semi-conducteurs. Double chambre d'ionisation. Diode à lueurs. Pile incluse.

Rég. 20.95 Spécial **15.88**

En vente à nos 6 magasins

Paquet: dans le rayon de la quincaillerie  
Syndicat: dans le rayon des lampes

Les commandes téléphoniques (tél.: 524-5121 local 344) et les commandes postales sont acceptées. Servez-vous du bon de commande ci-dessous. Il y a des frais de livraison.

Paquet-Syndicat, C.P. 2327, Québec G1K 7P9

Quant.	Grs.	Coût	Description	Prix
Frais de poste ajouter \$1.00				
				Total

Nom .....

Adresse .....

compte de crédit  C.O.D.  Chèque  Mandat

te propose d'être femme...  
— Cours de mannequins professionnels et d'hôtesse d'accueil

**Début: 16 et 19 février 1981**  
Deux soirs par semaine pendant quatre mois, des professeurs réputés vous enseigneront la démarche, le maquillage, la coiffure, la photographie de mode publicitaire, les techniques du defilé classique et moderne, la façon de présenter les collections.

**ELLE** est une école unique en son genre et la plus importante agence d'hôtesse et de mannequins professionnels à Québec.

- Cours de personnalité féminine (pour dames)
- Début: 4 et 5 février 1981
- 1 cours par semaine - 12 semaines jour ou soir
- Cours de charme et maintien (pour 14 à 16 ans)
- Début: 3 février 1981
- 1 cours par semaine - 10 semaines
- Cours de maquillage personnalisé
- Cours privés 6 heures de cours

LA MAISON  
**E&E**  
AGENCE DE MANNEQUINS PROFESSIONNELS ET D'HOTESSES D'ACCUEIL  
55, chemin Ste-Foy, Québec  
Pour renseignements, communiquez avec: Francine Lortie, directrice  
**529-2141**  
École professionnelle reconnue par le ministère de l'Éducation. Permis d'enseignement professionnel (secondaire adultes) No. 669513. Permis de Culture personnelle No. 669513.

# Imbroglie autour des quais de l'île

par **Gérald OUELLET**

Le problème de la réparation des quais de Saint-Laurent et de Sainte-Pétronille, à l'île d'Orléans, traîne depuis 1974. C'est ce qui ressort de la correspondance entre le député fédéral de Montmorency Louis Duclos et le ministre canadien des Travaux publics Paul Cosgrove, correspondance rendue publique dans le dernier bulletin d'information de M. Duclos à ses électeurs.

Selon le député Duclos, les deux quais concernés sont dans un état déplorable. Il ajoute qu'il n'aimerait pas que les fonctionnaires se servent de la signature du ministre pour répéter que le peu d'utilisation de ces quais ne justifie pas les dépenses pour les réparer. M. Duclos affirme qu'il s'agit là d'un pauvre raisonnement car, de toute évidence, les quais dangereux sont peu fréquentés.

Le ministre Cosgrove confirme par ailleurs les propos tenus il y a un an par l'ex-ministre Erik Nielsen, du gouvernement conservateur de Joe Clark. A cette époque, il était question que la propriété des quais de Saint-Laurent et de Sainte-Pétronille soit transférée au gouvernement du Québec, en y ajoutant toutefois le quai de Saint-Jean.

Il semble que ce transfert de propriété permettrait au gouvernement du Québec, après réparation des trois quais, d'y construire des haltes routières, le tout dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique. D'ailleurs, le député Duclos en a informé le ministre canadien de l'Expansion économique régionale Pierre de Bané, afin de le familiariser avec le dossier.

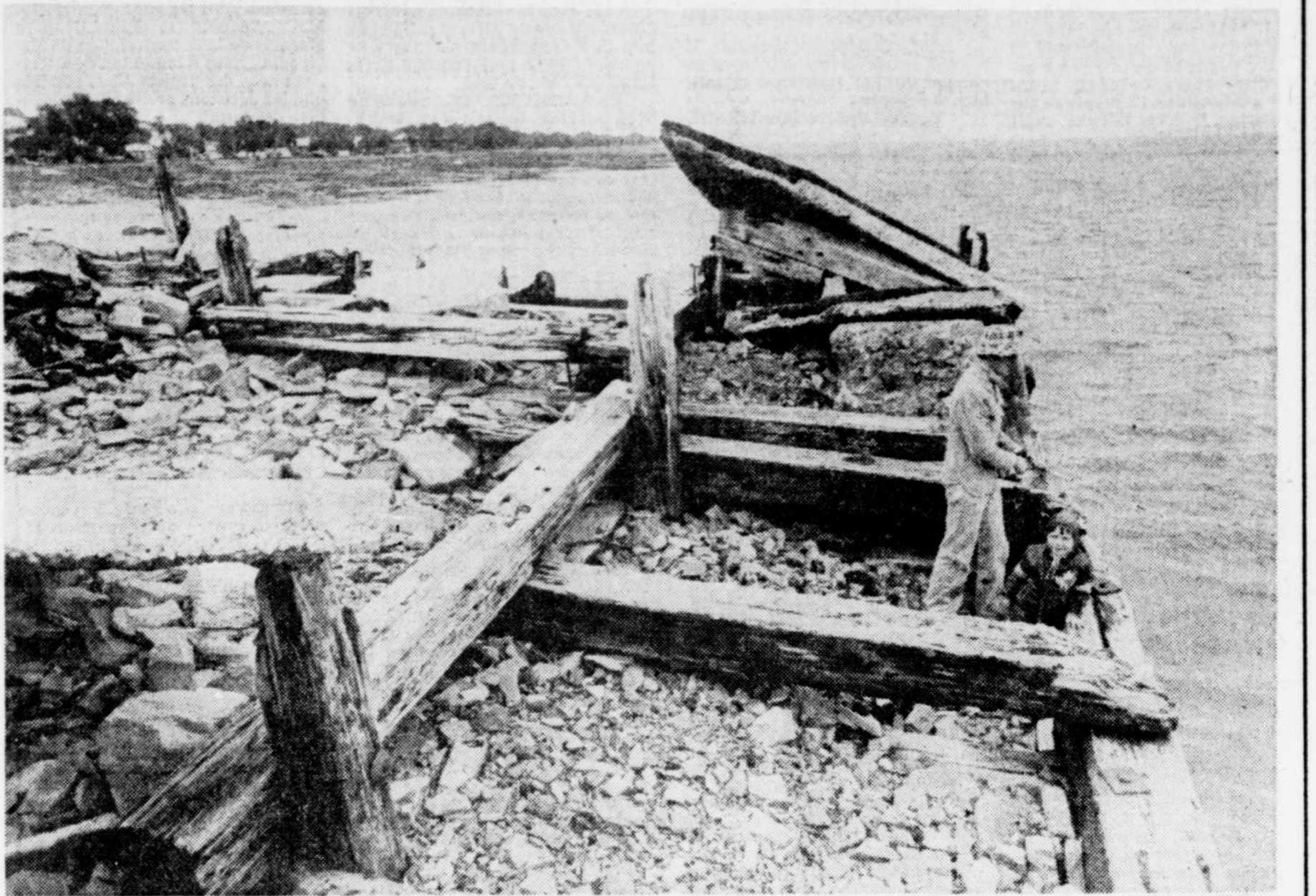
Les lettres de M. Duclos aux ministres de Bané et Cosgrove datent de la fin de juillet 1980.

Trois mois plus tard, c'est-à-dire le 4 novembre 1980, le ministre canadien des Travaux publics Paul Cosgrove répondait au député Louis Duclos. Selon le ministre, il est exact que le ministère des Travaux publics a accepté au nom du ministère des Transports de s'occuper de la vente des quais au gouvernement du Québec.

Cependant, le ministre Cosgrove affirme que les retards sont dus au fait que le ministère québécois des Affaires culturelles a demandé de ne pas démolir les quais avant que les municipalités de l'île d'Orléans aient complété une étude sur la possibilité de réaménager ces ouvrages pour les bateaux de plaisance. Le ministre Cosgrove écrit aussi que le ministre responsable de la navigation de plaisance est M. Roméo LeBlanc, titulaire du ministère des Pêches et des Océans, et non pas son collègue Pierre de Bané, de l'Expansion économique régionale.

On aura remarqué que le député Duclos parlait plutôt de l'acquisition des quais par le gouvernement du Québec, mais dans leur état actuel, alors que le ministre Cosgrove lui répond en évoquant une démolition des quais avant de les vendre.

Il semble donc que le député Duclos devra convaincre le ministre que les quais peuvent être vendus dès maintenant et qu'il appartiendra alors à l'acquéreur, le gouvernement du Québec, de réparer les quais ou d'en démolir quelques-uns, après l'étude que les municipalités auront faite en accord avec le ministère québécois des Affaires culturelles.



La réparation du quai de Saint-Laurent, comme dans le cas des autres quais de l'île d'Orléans, traîne depuis 1974.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Découpage provisoire 2 MRC dans Lévis, 1 dans Lotbinière

par **Gilles PEPIN**

du bureau du Soleil

**LÉVIS** — En entreprenant actuellement sa troisième et dernière phase de travail préparatoire à la formation des municipalités régionales de comtés (MRC), le comité de consultation dans la zone 5 voit la possibilité de deux MRC dans l'actuel comté de Lévis et d'une MRC dans Lotbinière.

Selon le découpage provisoire, basé sur une consultation qui a duré quatre mois, une MRC à l'est du comté de Lévis représenterait 43,190 habitants et regrouperait six localités, soit Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Louis-de-Pintendre et Saint-Henri. Une superficie de 181 kilomètres carrés.

Dans la partie ouest du comté de Lévis, une MRC représenterait une population de 41,400 habitants et regrouperait 9 localités: Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Charny, Saint-Etienne, Saint-Lambert, Breakeyville, Bernières, Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas. La superficie de ce territoire est de 418 kilomètres carrés.

Une autre MRC regrouperait 33 municipalités de Lotbinière, soit la presque totalité des localités de ce comté; ce qui représenterait une population de 30,680 habitants sur un territoire de 2,122 kilomètres carrés.

**Cependant**

Le comité de consultation, qui a rencontré les journalistes, vendredi dernier, a précisé que ce découpage provisoire repose essentiellement sur la compilation des avis reçus en décembre dernier, à la fin de la première phase d'information et de consultation. Le comité a reçu 70 avis, dont 46 résolutions de conseils municipaux, les autres provenant de 5 individus et de 19 organismes oeuvrant dans le milieu.

Le comité a tenu compte des choix majoritaires et, dans certains cas, des choix individuels des conseils municipaux; ainsi, dans le comté de Lévis, où les noms des villes de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Chrysostome ont été mentionnés par l'ensemble des municipalités, le comité a tenu compte

du désir de ces deux villes de se regrouper avec la MRC de la partie ouest du comté de Lévis", a mentionné M. Jacques Defoy, président du comité de consultation Lévis-Lotbinière.

Cependant, a aussi signalé M. Defoy, certains avis divergeants ont été présentés concernant la partie ouest de Lotbinière. La municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent souhaiterait un regroupement vers Bécancour et celle de Villeroy aimerait un regroupement vers Plessisville.

Le comité dit donc demeurer très ouvert à la discussion. Ainsi, en ce qui concerne les municipalités sises à l'ouest du comté de Lotbinière, il offre la possibilité d'une représentation temporaire au sein de deux conseils de maires, afin de faciliter une concertation et de finaliser les choix d'appartenance.

**Dernière phase**

Avec la présentation de ce découpage "provisoire", le comité entreprend maintenant la troisième et dernière phase de son mandat, à savoir: la rédaction des propositions de lettres patentes qui fixeront la structure et les principes de fonctionnement des MRC, comme le mode de représentation des municipalités, le nom, la formule de transition entre les conseils de comté et les MRC, etc.

"Il appartiendra aux conseils de maires, réunis sur la base des territoires retenus, de rédiger les projets de lettres patentes sous l'égide du comité de consultation Lévis-Lotbinière. Les dates des premières rencontres des conseils de maires seront connues bientôt. Les dates et lieux des autres rencontres seront fixés par les conseils de maires eux-mêmes." C'est ce qu'on lisait dans le communiqué émis par le comité de consultation.

Les dates retenues, pour l'instant, pour ces prochaines réunions sont le 10 février, dans Lévis-Est, le 12 février, dans Lévis-Ouest, et le 17 février, dans Lotbinière. Le comité attend cependant des confirmations quant à la disposition des maires avant d'annoncer ces dates comme définitives.

## Négociations rendues devant le conciliateur

par **Isabelle JINCHEREAU**

(collaboration spéciale)

**DONNACONA** — C'est devant un conciliateur du ministère du Travail que se poursuivront, le 11 février prochain, les négociations entre la ville de Donnacona et le syndicat des six policiers-pompiers, en vue du renouvellement de leur convention collective échue depuis le 31 décembre 1980.

En effet, plutôt que de former immédiatement un tribunal d'arbitrage, comme le sollicitait le syndicat, le ministère a préféré d'abord confier le dossier à M. Claude Guimond, qui tentera de trouver un compromis satisfaisant pour les deux parties.

Toutefois, le maire de la ville, M. Louis-Marie Gaudreault, n'a pas l'impression que la conciliation durera longtemps puisque selon lui, les policiers visent avant tout l'arbitrage. Pour sa part, le président du syndicat des policiers, M. Denis Duchrocher, a bon espoir d'en venir rapidement à une entente.

Les négociations, rompues depuis le 4 décembre dernier, achoppent principalement sur les clauses salariales et sur l'horaire de travail. Les six policiers réclament la parité salariale avec leurs confrères de la Fédération des policiers du Québec, le retour à l'ancienne cédule de travail et l'inclusion de l'horaire flexible dans la convention.

# Vente, échange

**La vente-échange chez Eaton, un événement unique!** Fouillez vite vos garde-robes et vos armoires; vêtements et accessoires dont vous ne vous servez plus peuvent être échangés chez Eaton contre des bons donnant droit à des rabais de 2.00 à 50.00 à l'achat d'un article similaire. Rappelez-vous cependant que toute marchandise apportée doit être lavée ou nettoyée et en état d'être portée. Tous les articles recueillis seront donnés à l'Armée du Salut. **Un seul bon sera accepté par achat. Achats en personne seulement.**

**Voici la liste des articles pouvant être échangés:**  
**Vêtements pour femmes:** pantalon, blouse, jupe, chandail, blazer, robe, chemise de nuit, peignoir de velours, soutien-gorge.  
**Vêtements pour hommes:** tricot, gants, cravate, ceinture, chemise, pantalon, veston, blazer, complet, chaussures, jean.

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy

**Du lundi 26 au samedi 31 janvier**

# EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

Restrictions du ministère, selon l'UPA

# Moins de conseillers agricoles dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-GEORGES — "Il est inconcevable que les bureaux régionaux et locaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de

l'Alimentation du Québec se voient privés graduellement de services et de conseillers agricoles qui pourtant, s'avèrent essentiels au développement de l'agriculture."

Une telle remarque a été faite, hier au SOLEIL, par M. Gérard Lehoux, président de la Fédération de l'UPA de la Beauce, en affirmant que "ces coupures de postes et d'activités découlent des restrictions budgétaires entamées par ce ministère et par la fonction publique depuis près de deux ans."

Selon M. Lehoux "le danger est plus sérieux encore lorsqu'on constate que ces restrictions touchent beaucoup plus la région de la Beauce que les autres régions du Québec, vu qu'il est survenu plus de départs de conseillers régionaux à la suite de re-

traite ou de mutation."

"Et dire, ajouta M. Gérard Lehoux, qu'en contre-partie toutefois, les nouveaux programmes agricoles et les besoins se multiplient, provoquant ainsi un grave manque de suivi et d'encadrement sur les politiques appliquées."

De l'avis du président régional de l'UPA de la Beauce "l'erreur grave que fait actuellement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, c'est de se limiter à une directive de non remplacement des postes vacants, sans procéder à des réaménagements sur

les postes majeurs comme ceux touchant l'aménagement l'économie, l'orientation, la planification et le développement de l'agriculture dans un large contexte d'agro-alimentaire."

Pour démontrer l'importance de ces coupures de postes et d'activités, M. Gérard Lehoux a été jusqu'à dire "la région de la Beauce fait ainsi face depuis trois ans à une diminution de plus de 40 pour 100 de ces services majeurs comparativement à 10 pour 100 pour d'autres régions."

"Les effets de cette politique gouvernementale, a-t-il dit, peuvent

être néfastes à moyen terme pour la mise en valeur des ressources agricoles de la vaste région de Beauce."

De plus, compte tenu des investissements requis sur les fermes et des risques qui en dépendent, M. Lehoux ajoutait "qu'il voyait inconcevable le fait, pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de limiter les services de conseillers agricoles à l'inscription et à l'application technique de programmes ou de plans, s'il n'y a pas au bout le suivi, la planification et l'encadrement nécessaires."



M. Gérard LEHOUX

## Un premier pas vers la création du centre pour les produits beaucerons

SAINT-GEORGES (P.H.D.) — La Fédération de l'UPA de la Beauce s'est vu accorder dans le cadre du programme de développement communautaire du Canada, un projet devant permettre l'étude préliminaire en vue de l'établissement d'un centre de promotion des produits beaucerons.

Ce projet, a-t-on appris, vise à créer un centre de promotion et fait suite aux recommandations d'un projet antérieur sur la promotion des

produits agricoles beaucerons, parrainé par l'Association des jeunes agriculteurs de la Beauce JAGRIBECES en 1979.

Dans l'éventualité de la création d'un tel centre de promotion régional, a déclaré hier, au SOLEIL, M. Daniel Poulin, directeur de l'équipe qui travaillera sur ce projet, "celui-ci aurait comme mandat de coordonner et de planifier des produits agricoles, tout en établissant des mécanismes de promotion".

"De plus, son rôle serait de structurer l'établissement de marchés permanents, de voir à la qualité des produits, de rechercher des dérivés de produits agricoles beaucerons, et de la mise en marché de ces derniers" ajouta M. Poulin.

"Aussi dit-il, cet organisme devrait faire le lien entre tous les intervenants du secteur agro-alimentaire et promouvoir le développement de nouvelles productions."

Pour parvenir à ces fins, M. Daniel Poulin est d'opinion que ce centre de promotion devrait obtenir le support technique et financier des différents intervenants de l'agro-alimentaire à savoir: abattoirs, coopératives, hôteliers, restaurateurs, distributeurs, détaillants, syndicats de producteurs, UPA, MAPAQ, etc.

Pour rendre ce projet réalisable, M. Daniel Poulin sera assisté dans son travail par deux animateurs-rechercheurs, Mlle Joëlle Fecteau et M. Roger Fautoux.

Sainte-Marie de Beauce

## Hausses de taxes variant de 8.72% à 15.38%

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-MARIE — Le conseil municipal de Ville Sainte-Marie de Beauce a adopté, hier soir, un budget équilibré au montant de \$3,240,700 pour l'exercice financier 1981 et fixé le taux d'imposition de la taxe foncière générale et spéciale à \$0.88 du \$100 d'évaluation imposable.

De plus, il en coûtera un montant de \$0.34 du \$100 d'évaluation imposable aux propriétaires du "centre ville" pour les services d'aqueduc et

d'égout, puis ce coût pour les propriétaires du secteur le "Domaine" a été fixé à \$0.54 du \$100 d'évaluation imposable, et pour ceux du secteur "ouest" à \$0.17 du \$100 d'évaluation imposable pour le service d'eau seulement.

Aussi, on a imposé un tarif annuel de \$40 aux usagers du réseau d'aqueduc municipal pour défrayer le coût d'entretien et de \$10 annuellement pour le service d'égout. On note également une aug-

mentation du tarif pour le service des ordures ménagères, car le taux annuel est passé de \$25 à \$35 pour les maisons.

En communiquant ces renseignements, le maire Pierre-Maurice Vachon a révélé "qu'il s'agit d'une augmentation des dépenses de 8.85 pour 100 par rapport au budget précédent et d'une augmentation de l'ensemble du compte de taxes de: 8.72 pour 100 pour les propriétaires du "centre ville", de 13.56 pour 100 pour ceux du secteur le "Domaine",

de 9.63 pour 100 pour les fermes et les emplacements, puis de 15.38 pour 100 pour les citoyens du secteur "ouest".

Ainsi, a expliqué le maire Vachon, un propriétaire du "centre ville" dont sa propriété est évaluée à \$40,000 verra son compte de taxes passer de \$527 à \$573, pour celui du "Domaine" de \$575 à \$653, du secteur "ouest" de \$403 à \$465, puis les fermes et les emplacements de \$353 à \$387.

Au niveau des revenus, les taxes provenant des contribuables de Ville Sainte-Marie rapporteront \$1,813,263, les revenus des compensations tenant lieu de taxes \$177,824, de services rendus \$394,400, d'autres sources locales \$243,800, de transferts inconditionnels \$386,353, de transferts conditionnels \$225,060 et des revenus de transferts \$611,413.

Toutefois, au chapitre des dépenses, le conseil municipal de Ville

Sainte-Marie de Beauce entend consacrer \$551,200 pour son administration générale, \$181,600 en sécurité publique, \$366,400 en transport routier, \$309,900 en hygiène du milieu, \$77,900 pour son urbanisme, \$539,400 en loisirs et culture, \$136,700 pour ses édifices, \$108,500 en machineries et véhicules, \$338,300 de dépenses en immobilisations à même les revenus, \$609,400 à la charge de la municipalité et \$21,400 en dépenses diverses.

## Les libéraux humilient le Québec francophone (Ouellette)

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du SOLEIL  
SAINT-JOSEPH — "Les amendements au projet de la réforme constitutionnelle du gouvernement fédéral réamènent le débat sur la langue au Québec et nous font subir un net recul sur cette question."

Appelé à commenter les amendements proposés par le ministre Jean Chrétien, c'est ce qu'a déclaré, hier, M. Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale du Québec, lors d'une conférence de presse tenue à son bureau de Saint-Joseph-de-Beauce.

Selon M. Ouellette, "aucun Québécois digne de ce nom et en conséquence aucun Beauceron ne peut accepter de se faire ridiculiser à ce point, car dit-il, les amendements Chrétien et les propositions Ryan sont nettement un recul pour les Québécois francophones".

Soucieux de l'avenir du français, le député de Beauce-Nord n'a pas hésité à se dire "humilié qu'encre de nos jours les personnes éduquées et sensées croient encore manœuvrer les Québécois comme des moutons".

M. Adrien Ouellette est d'o-

pinion "qu'Ottawa fait preuve d'un opportunisme circonstanciel qui ne peut que nous amener à la disparition, car ceux qui se croyaient en sécurité et à l'abri avec la loi 101 et qui pour cette raison ont dit NON le 20 mai dernier doivent s'en mordre les pouces aujourd'hui".

Il alla jusqu'à dire "la situation des minorités francophones hors du Québec risque par rapport au projet initial d'être moins bonne encore et quant au Québec sa position se détériore encore puisqu'on ajoute maintenant des catégories de personnes qui auront un droit constitutionnel d'accéder à l'école anglaise".

D'autre part, le député Ouellette tient à souligner "qu'il est tout aussi inacceptable d'appuyer les propositions Ryan, propositions for-

mulées lors du dernier conseil général du parti libéral, car chose étonnante, l'article 23 amendé de Jean Chrétien va dans le même sens que le programme libéral provincial, à peine y a-t-on changé les termes".

Au terme de ces remarques, le député de Beauce-Nord ajouta "qu'il est certain que le visage français du Québec est en bonne santé et que les francophones ont acquis depuis 4 ans une assurance fort bienvenue notamment dans le monde du travail".

"Relancer le débat est prématuré et inutile, dit-il, considérant que les francophones sont contents de cette législation et Claude Ryan autant que Jean Chrétien se retrouveront sûrement perdants en menaçant de la sorte le droit le plus fondamental du Québec: être français tout autant que l'Ontario peut se permettre d'être anglaise".

## Le comté de Portneuf veut un centre de main-d'oeuvre, à Saint-Raymond

par Isabelle JINCHEREAU  
(collaboration spéciale)  
PORTNEUF — D'ici 1982, la région de Portneuf pourrait bien voir surgir un premier centre de main-d'oeuvre québécois, possiblement installé à Saint-Raymond.

Dans un mémoire déposé dernièrement auprès du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du

Québec, la société d'expansion économique de Portneuf recommande de procéder dès l'année 1981 à l'établissement de ce service à Saint-Raymond, l'une des zones culminantes du développement économique de Portneuf.

Dans sa requête, la SEEP s'appuie sur le fait que la région de Port-

neuf a connu un développement économique constant depuis cinq ans et qui s'accroîtra lors de la construction de la centrale de l'année à Saint-Raymond. De plus, l'organisme soutient qu'il est maintenant devenu primordial d'assurer une meilleure planification de la main-d'oeuvre de Portneuf, jeune et dynamique.

Enfin, le mémoire précise que même si Portneuf est actuellement desservi par le Centre de main-d'oeuvre du Québec à Sainte-Foy, les gens négligent d'aller s'y inscrire, à cause des grandes distances à parcourir. Faute d'inscriptions, plusieurs postes échappent ainsi aux gens de Portneuf.

Selon le directeur général de la société M. Fernand Lirette, le projet a de fortes chances d'être réalisé, d'autant plus qu'il a déjà retenu l'attention du ministre québécois du Travail, M. Pierre Marois.

Dans Charlevoix

## Grève des employés de garage: impasse

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)  
LA MALBAIE — Une rencontre de conciliation, tenue la semaine dernière, n'a pas permis de trouver de solutions au conflit qui oppose, depuis le 30 octobre dernier, les 35 membres du syndicat des employés de garage de Charlevoix (CSN) et quatre concessionnaires automobiles de la région.

Des représentants syndicaux ont rencontré séparément l'homme d'affaires de Baie-Saint-Paul, Jacques Guay, et les trois concessionnaires de l'est du comté. Le propriétaire de Guay Pontiac Buick a réitéré ses positions à savoir, qu'il désirait négocier une convention collective propre à son entreprise et qu'il n'était pas intéressé à se joindre à la même table de négociations que les trois concessionnaires de la région de la Malbaie.

Le conflit a pris naissance précisément sur ce point. Les syndiqués veulent que les quatre concessionnaires s'assoient à une même table avant d'entreprendre des négociations. Les trois concessionnaires de l'est du comté formaient une table commune depuis plusieurs années. Les cinq travailleurs de Guay Pontiac Buick ont été accredités au syndicat des employés de garage de Charlevoix, le 10 octobre dernier seulement.

Ultimatum

Rencontrés en après-midi, les propriétaires de Asselin Automobile, DB Automobile et Larivière Automobile ont demandé aux représentants syndicaux d'entreprendre des négociations sur la

base des offres, déposées le 23 octobre dernier. Devant la fin de non recevoir du syndicat, les trois employeurs ont déposé un ultimatum: si l'on ne trouve pas de solution dans un avenir rapproché, lorsque viendra le temps de négocier, certains intervenants pourraient, pour une raison ou une autre, avoir disparu.

Certaines de ces entreprises connaîtraient des difficultés.

Les syndiqués doivent se réunir demain soir pour analyser la situation à la lumière des derniers développements.

"Nous servons d'otages pour le conflit qui sévit chez Guay Pontiac Buick, de dire le porte-parole des trois concessionnaires, M. Benoit Larivière, si Jacques Guay ne veut rien savoir du syndicat, on est pas obligés de payer pour cela". Pour ce qui est du propriétaire de DB Automobile, M. Yvan Bilodeau, il s'en est pris à la centrale syndicale, "la CSN veut nous détruire, nos travailleurs ont la tête montée par les dirigeants de la CSN", a-t-il déclaré. "Dès le départ, on savait que ça allait venir sur le tapis un jour ou l'autre, a commenté le président du syndicat, M. Odilon Dassylva, nos membres sont conscients que ça allait arriver".

"Nous autres on a pas de problèmes. Nos centres de dépannage marchent bien", a-t-il expliqué. L'assemblée de demain soir en sera une d'information.

"C'est pas des bineries ces affaires-là. Si après deux mois et demi de grève on parle de faillite et de fermeture, c'est qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond avant le début du conflit. Les piqueteurs n'empêchent personne de passer et les cadres assurent une partie du service", a-t-il conclu.

En vente à nos 6 magasins

### Le détecteur de fumée/incendie qui donne l'alarme au plus tôt



**Sunbeam** Détecteur de fumée SA 4.

Détecteur de fumée avec un alarme de 85 décibels piézoélectrique, circuits à semi-conducteurs. Double chambre d'ionisation. Diode à lueurs. Pile incluse.

Rég. 20.95 Spécial 15.88

En vente à nos 6 magasins

Paquet: dans le rayon de la quincaillerie Syndicat: dans le rayon des lampes

Les commandes téléphoniques (tél.: 524-5121 local 344) et les commandes postales sont acceptées. Servez-vous du bon de commande ci-dessous. Il y a des frais de livraison.

Paquet-Syndicat, C.P. 2327, Québec G1K 7P9

Quant.	Grs	Coût	Description	Prix
Frais de poste ajouter \$1.00				
Total:				

Nom .....

Adresse .....

compte de crédit  C.O.D.  Chèque  Mandat



te propose d'être femme...

— Cours de mannequins professionnels et d'hôtesse d'accueil

Début: 16 et 19 février 1981

Deux soirs par semaine pendant quatre mois, des professeurs réputés vous enseigneront la démarche, le maquillage, la coiffure, la photographie de mode publicitaire, les techniques du détail classique et moderne, la façon de présenter les collections.

ELLE est une école unique en son genre et la plus importante agence d'hôtesse et de mannequins professionnels à Québec.

- Cours de personnalité féminine (pour dames)
- Début: 4 et 5 février 1981
- 1 cours par semaine - 12 semaines jour ou soir
- Cours de charme et maintien (pour 14 à 16 ans)
- Début: 3 février 1981
- 1 cours par semaine - 10 semaines
- Cours de maquillage personnalisé
- Cours privés 6 heures de cours

LA MAISON



AGENCE DE MANNEQUINS PROFESSIONNELS ET D'HOTESSES D'ACCUEIL

55, chemin Ste-Foy, Québec

Pour renseignements, communiquez avec Francine Lortie, directrice

529-2141

Ecole professionnelle reconnue par le ministère de l'Éducation. Permis d'enseignement professionnel (secondaire adultes) No 669513. Permis de Culture-personnelle No 669513.

# La zone 03 pourrait avoir jusqu'à 6 MRC

par Réal LABERGE

**RIVIÈRE-DU-LOUP** — Pour la zone 03 comprenant les cinq comtés municipaux de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, le comité de consultation a dégagé des perspectives de formation de six municipalités régionales de comtés (MRC).

C'est un redécoupage s'en tenant pratiquement au statu quo, qui a été annoncé par les membres du comité ces jours derniers, à Rivière-du-Loup. On considère toutefois un morcellement du comté de ce nom, en vue de la création d'une MRC des Basques, autour de Trois-Pistoles, avec une population et une superficie très restreintes, et une "zone grise" laissant à La Pocatière et quelques municipalités limitrophes le choix d'opter entre Kamouraska et L'Islet.

"Dans le cas des deux extrémités du territoire, soit pour Montmagny et Témiscouata, a précisé le président du groupe de consultation, M. Jacques Leblanc, de Saint-Pamphile, nous avons des propositions fermes auxquelles il n'y aura fort probablement pas à retoucher".

### Montmagny: aucun changement

De fait, conformément aux appuis presque unanimement formulés par les municipalités concernées, la recommandation s'en tient pour Montmagny au territoire déjà couvert par le conseil de comté, auquel viendront s'ajouter l'île aux Grues et la ville de Montmagny, pour former une MRC de 25,430 habitants.

Incidentement, la ville de Montmagny a pris en cela une position contradictoire au Conseil économique de Montmagny, qui a plutôt revendiqué une association avec L'Islet, à l'instar de Cap Saint-Ignace. C'est à Montmagny que la consul-

tation a soulevé le moins d'intérêt et de participation, ont reconnu les membres du comité.

### Témiscouata: consolidation

En ce qui concerne le Témiscouata, le découpage préconisé respecte un désir régional exprimé de "ne pas briser le bloc du Transcontinental". Ainsi a-t-on adjoint à ce secteur les municipalités de Pohenégamook et de Saint-Athanas.

Le territoire se complètera des deux autres régions naturelles du "Témis", soit le JAL et les municipalités regroupées dans l'axe de la route 185 (transcanadienne), avec consolidation de l'unité par l'adjonction éventuelle de quelques municipalités de Rimouski.

### Zone grise: La Pocatière

Quant aux comtés de Kamouraska et de L'Islet, le statu quo est reporté en grande partie, laissant toutefois à l'hypothèse que La Pocatière, Sainte-Anne, Saint-Onésime et la partie ouest de Kamouraska puissent éventuellement se séparer de Kamouraska et adhérer à la MRC de L'Islet.

On y a donc provisoirement cerné une "zone grise", voulant éviter "que le conflit entre Saint-Pascal et La Pocatière, les deux principales villes de Kamouraska, ne rende impossible la concertation et le consensus, au sein du Conseil des maires d'une future municipalité régionale".

Le choix de La Pocatière pourrait porter la population de la MRC de L'Islet de 21,500 à 27,900 âmes, ou ramener celle de Kamouraska de 23,737 à 17,317. Ce comté se retrouverait ainsi au-dessous du minimum de 20,000 devant être atteint

pour rencontrer les normes de création des municipalités régionales.

Kamouraska pourrait faire face à une population encore amoindrie, s'abaissant à moins de 14,000, si les municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle devaient ultérieurement réviser leur option respective, en fonction d'un réalignement plus logique des affinités économiques, sociales et de loisirs du milieu.

M. Leblanc a annoncé qu'il convoquera à ce sujet une réunion des huit municipalités entourant La Pocatière, à l'hôtel de ville de La Pocatière, demain soir. La discussion portera sur cette possibilité nouvelle de regroupement, en regard de la suggestion faite en ce sens par La Pocatière et divers organismes locaux.

Incidentement, il semble que c'est à La Pocatière que le groupe de consultation a consacré le plus de son temps aux réunions et aux revendications du milieu. C'est également à La Pocatière que les organismes socio-économiques se sont véritablement manifestés dans le processus de consultation, alors qu'ailleurs la participation n'a guère dépassé le niveau de l'adoption de résolutions, presque uniquement par voie des administrations municipales.

### Rivière-du-Loup: à préciser

Concernant le comté de Rivière-du-Loup, le président du comité de consultation a admis qu'on s'y retrouverait "face aux hypothèses les moins précises, mais paradoxalement peut-être les plus sûres".

Une première proposition de découpage s'en tient à l'intégrité du comté municipal, "qui doit être conservée" selon l'avis majoritairement exprimé en ce sens par les municipalités de Rivière-du-



Accompagné de M. Gérard Savard, maire de Dégelis, et de Mlle Hélène Renaud, secrétaire du comité, M. Jacques Leblanc, président (centre), a produit ces jours derniers le rapport du groupe de consultation. Le troisième membre du comité, M. Emilien Michaud, préfet de Rivière-du-Loup, s'est absenté conformément à une directive de l'Union des conseils de comtés.

Loup, tenant compte que la population de la zone de Trois-Pistoles est trop faible pour former une MRC. Le regroupement du secteur des "Basques" n'atteindrait pas 10,000 de population.

De fait, d'après les relevés du groupe de consultation, le fractionnement envisagé ramènerait la MRC de Rivière-du-Loup de 39,357 à 29,467 habitants.

### Les Basques: forte appartenance

Mais la création éventuelle d'une sixième MRC centrée sur Trois-Pis-

toles reposerait par contre sur un fort sentiment d'appartenance. "Le plus fortement exprimé", remarque le rapport de consultation.

Il reste toutefois qu'il s'agit là d'un espoir confronté à de nombreux aléas.

D'abord, M. Leblanc a remarqué que le comité de consultation se trouvait un peu en difficulté pour trancher la question, eu égard à l'absence momentanée du troisième membre du comité, M. Emilien Michaud, préfet du comté de Rivière-du-Loup. Ce dernier n'a pas assisté à la présentation du rapport de consultation, afin de se conformer à des directives émises la veille par l'Union des conseils de comtés du Québec.

Le président a également signalé

que son groupe de consultation devait préalablement discuter de la situation avec le ministre concerné du gouvernement québécois, M. Léonard. Une entrevue doit avoir lieu prochainement.

Enfin, la création d'un MRC autonome pour le secteur de Trois-Pistoles implique l'adhésion de certaines municipalités du comté municipal de Rimouski. C'est là une question dont il faudra préalablement discuter avec le comité de consultation de la zone de Rimouski. Une réunion conjointe entre les deux groupes de consultation est prévue à brève échéance, qui disposera également des annexions de municipalités reliées à la consolidation de Témiscouata.

## Découpage provisoire 2 MRC dans Lévis, 1 dans Lotbinière

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**LÉVIS** — En entreprenant actuellement sa troisième et dernière phase de travail préparatoire à la formation des municipalités régionales de comtés (MRC), le comité de consultation dans la zone 5 voit la possibilité de deux MRC dans l'actuel comté de Lévis et d'une MRC dans Lotbinière.

Selon le découpage provisoire, basé sur une consultation qui a duré quatre mois, une MRC à l'est du comté de Lévis représenterait 43,190 habitants et regrouperait six localités, soit Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Louis-de-Pintendre et Saint-Henri. Une superficie de 181 kilomètres carrés.

Dans la partie ouest du comté de Lévis, une MRC représenterait une population de 41,400 habitants et regrouperait 9 localités: Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Charny, Saint-Etienne, Saint-Lambert, Breakeyville, Bernières, Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas. La superficie de ce territoire est de 418 kilomètres carrés.

Une autre MRC regrouperait 33 municipalités de Lotbinière, soit la presque totalité des localités de ce comté, ce qui représenterait une population de 30,680 habitants sur un territoire de 2,122 kilomètres carrés.

### Cependant

Le comité de consultation, qui a rencontré les journalistes, vendredi dernier, a précisé que ce découpage provisoire repose essentiellement sur la compilation des avis reçus en décembre dernier, à la fin de la première phase d'information et de consultation. Le comité a reçu 70 avis, dont 46 résolutions de conseils municipaux, les autres provenant de 5 individus et de 19 organismes oeuvrant dans le milieu.

"Le comité a tenu compte des choix majoritaires et, dans certains cas, des choix individuels des conseils municipaux; ainsi, dans le comté de Lévis, où les noms des villes de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Chrysostome ont été mentionnés par l'ensemble des mu-

nicipalités, le comité a tenu compte du désir de ces deux villes de se regrouper avec la MRC de la partie ouest du comté de Lévis", a mentionné M. Jacques Defoy, président du comité de consultation Lévis-Lotbinière.

Cependant, a aussi signalé M. Defoy, certains avis divergeants ont été présentés concernant la partie ouest de Lotbinière. La municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent souhaiterait un regroupement vers Bécancour et celle de Villeroi aimerait un regroupement vers Plessisville.

Le comité dit donc demeurer très ouvert à la discussion. Ainsi, en ce qui concerne les municipalités sises à l'ouest du comté de Lotbinière, il offre la possibilité d'une représentation temporaire au sein de deux conseils de maires, afin de faciliter une concertation et de finaliser les choix d'appartenance.

### Dernière phase

Avec la présentation de ce découpage "provisoire", le comité entreprend maintenant la troisième et dernière phase de son mandat, à savoir: la rédaction des propositions de lettres patentes qui fixeront la structure et les principes de fonctionnement des MRC, comme le mode de représentation des municipalités, le nom, la formule de transition entre les conseils de comté et les MRC, etc.

"Il appartiendra aux conseils de maires, réunis sur la base des territoires retenus, de rédiger les projets de lettres patentes sous l'égide du comité de consultation Lévis-Lotbinière. Les dates des premiers rencontres des conseils de maires seront connues bientôt. Les dates et lieux des autres rencontres seront fixés par les conseils de maires eux-mêmes." C'est ce qu'on lisait dans le communiqué émis par le comité de consultation.

Les dates retenues, pour l'instant, pour ces prochaines réunions sont le 10 février, dans Lévis-Est, le 12 février, dans Lévis-Ouest, et le 17 février, dans Lotbinière. Le comité attend cependant des confirmations quant à la disposition des maires avant d'annoncer ces dates comme définitives.

## Election le 8 février à Lauzon

par Gilles PEPIN

**LAUZON** — 947 contribuables du secteur Guay, à Lauzon, auront à élire un conseiller municipal, le dimanche 8 février.

Deux candidats ont été mis en nomination, dimanche dernier: M.M. Conrad Soucy et Michel Gagnon. Le nouveau conseiller municipal complètera le mandat entrepris par M.

Yvan Carrier et qui ne se terminera qu'à l'automne de 1982. Le candidat Conrad Soucy est âgé de 39 ans. Il habite au 703 de la rue Saint-Joseph et travaille comme technicien en eau et assainissement. M. Michel Gagnon est âgé de 35 ans et il est domicilié au 202 de la rue Turgeon. Il travaille à la direction de l'institut Mgr Guay.

L'élection aura lieu à l'école Sainte-Bernadette, entre 9h et 18h.

# Vente-échange

**La vente-échange chez Eaton, un événement unique!** Fouillez vite vos garde-robes et vos armoires; vêtements et accessoires dont vous ne servez plus peuvent être échangés chez Eaton contre des bons donnant droit à des rabais de 2.00 à 50.00 à l'achat d'un article similaire. Rappelez-vous cependant que toute marchandise apportée doit être lavée ou nettoyée et en état d'être portée. Tous les articles recueillis seront donnés à l'Armée du Salut. **Un seul bon sera accepté par achat. Achats en personne seulement.**

**Voici la liste des articles pouvant être échangés:**  
**Vêtements pour femmes:** pantalon, blouse, jupe, chandail, blazer, robe, chemise de nuit, peignoir de velours, soutien-gorge.  
**Vêtements pour hommes:** tricot, gants, cravate, ceinture, chemise, pantalon, veston, blazer, complet, chaussures, jean.

**Du lundi 26 au samedi 31 janvier**

# EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

# Le budget de Lévis sera connu le 5 février

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil  
LÉVIS — Les contribuables de la ville de Lévis ne connaîtront pas le budget de leur municipalité avant le 5 février prochain, en soirée.

D'ici la tenue de cette assemblée spéciale du budget, les autorités municipales espèrent obtenir une réponse du ministre québécois des Affaires municipales quant à leur demande de subvention qu'ils jugent nécessaires afin de ne pas pénaliser

leurs concitoyens en raison de la loi 57 concernant la fiscalité municipale.

Interrogé hier par LE SOLEIL, le maire Vincent-F. Chagnon a dit qu'il était encore impossible de donner des indications quant aux prochains comptes de taxes. Ces comptes seront adressés aux contribuables durant le mois prochain et il n'y aura sûrement pas de diminution, a signalé M. Chagnon.

La ville de Lévis se considère en effet très perdante avec la nouvelle

fiscalité municipale qui a été imposée par le gouvernement du Québec. En 1980, elle a enregistré un manque à gagner d'au moins \$400,000. Le montant est supérieur pour chacune des années subséquentes.

Dès l'été dernier, elle a déposé un mémoire à ce sujet auprès du ministre Guy Tardif. Celui-ci n'a pas répondu. Elle est revenue à la charge, à l'automne, après que M. Jacques Léonard ait été désigné au ministère des

Affaires municipales.

Le ministre Léonard a autorisé un délai d'un mois pour la présentation du budget de la ville de Lévis. Ce délai expirera à la fin de cette semaine.

Le maire Chagnon croit que le retard de quelques jours à l'acceptation de ce budget pour l'année 1981 est facilement pardonnable parce que le gouvernement du Québec a lui-même retardé à donner une réponse.

Les dirigeants de Lévis justifient leur demande d'une compensation spéciale par le fait que cette municipalité, en perdant sa part de revenus de la taxe de vente, et elle souligne qu'il s'agissait d'une source de revenus progressifs, s'est retrouvée avec des revenus insuffisants pour payer et entretenir une infrastructure qui témoigne d'une belle vitalité et rapporte des sommes très considérables au gouvernement provincial.

Au moment de la présentation de la loi 57, le gouvernement du Québec avait promis qu'aucune ville ne serait perdante à cause de cette réforme fiscale. "Nous avons présenté une étude sérieuse prouvant que Lévis est perdante; le gouvernement doit fournir une compensation. Il ne serait pas juste que les contribuables de Lévis soient pénalisés à cause de cette loi, continue d'expliquer M. Louis-Philippe Lainé, conseiller municipal et responsable du dossier des finances à la ville de Lévis.

# Moins de conseillers agricoles dans la Beauce

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-GEORGES — "Il est inconcevable que les bureaux régionaux et locaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de

l'Alimentation du Québec se voient privés graduellement de services et de conseillers agricoles qui pourtant, s'avèrent essentiels au développement de l'agriculture."



M. Gérard LEHOUX

Une telle remarque a été faite, hier au SOLEIL, par M. Gérard Lehoux, président de la Fédération de l'UPA de la Beauce, en affirmant que "ces coupures de postes et d'activités découlent des restrictions budgétaires entamées par ce ministère et par la fonction publique depuis près de deux ans."

Selon M. Lehoux "le danger est plus sérieux encore lorsqu'on constate que ces restrictions touchent beaucoup plus la région de la Beauce que les autres régions du Québec, vu qu'il est survenu plus de départs de conseillers régionaux à la suite de re-

traite ou de mutation."

"Et dire, ajouta M. Gérard Lehoux, qu'en contre-partie toutefois, les nouveaux programmes agricoles et les besoins se multiplient, provoquant ainsi un grave manque de suivi et d'encadrement sur les politiques appliquées."

De l'avis du président régional de l'UPA de la Beauce "l'erreur grave que fait actuellement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, c'est de se limiter à une directive de non remplacement des postes vacants, sans procéder à des réaménagements sur

les postes majeurs comme ceux touchant l'aménagement l'économie, l'orientation, la planification et le développement de l'agriculture dans un large contexte d'agro-alimentaire."

Pour démontrer l'importance de ces coupures de postes et d'activités, M. Gérard Lehoux a été jusqu'à dire "la région de la Beauce fait ainsi face depuis trois ans à une diminution de plus de 40 pour 100 de ces services majeurs comparativement à 10 pour 100 pour d'autres régions."

"Les effets de cette politique gouvernementale, a-t-il dit, peuvent

être néfastes à moyen terme pour la mise en valeur des ressources agricoles de la vaste région de Beauce."

De plus, compte tenu des investissements requis sur les fermes et des risques qui en dépendent, M. Lehoux ajoutait "qu'il voyait inconcevable le fait, pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de limiter les services de conseillers agricoles à l'inscription et à l'application technique de programmes ou de plans, s'il n'y a pas au bout le suivi, la planification et l'encadrement nécessaires."

# Un premier pas vers la création du centre pour les produits beaucerons

SAINT-GEORGES (P.H.D.) — La Fédération de l'UPA de la Beauce s'est vu accorder dans le cadre du programme de développement communautaire du Canada, un projet devant permettre l'étude préliminaire en vue de l'établissement d'un centre de promotion des produits beaucerons.

Ce projet, a-t-on appris, vise à créer un centre de promotion et fait suite aux recommandations d'un projet antérieur sur la promotion des

produits agricoles beaucerons, parainé par l'Association des jeunes agriculteurs de la Beauce JAGRIBECES en 1979.

Dans l'éventualité de la création d'un tel centre de promotion régional, a déclaré hier, au SOLEIL, M. Daniel Poulin, directeur de l'équipe qui travaillera sur ce projet, "celui-ci aurait comme mandat de coordonner et de planifier des produits agricoles, tout en établissant des mécanismes de promotion"

"De plus, son rôle serait de structurer l'établissement de marchés permanents, de voir à la qualité des produits, de rechercher des dérivés des produits agricoles beaucerons, et de la mise en marché de ces derniers" ajouta M. Poulin.

"Aussi dit-il, cet organisme devrait faire le lien entre tous les intervenants du secteur agro-alimentaire et promouvoir le développement de nouvelles productions."

Pour parvenir à ces fins, M. Daniel Poulin est d'opinion que ce centre de promotion devrait obtenir le support technique et financier des différents intervenants de l'agro-alimentaire à savoir: abattoirs, coopératives, hôteliers, restaurateurs, distributeurs, détaillants, syndicats de producteurs, UPA, MAPAQ, etc.

Pour rendre ce projet réalisable, M. Daniel Poulin sera assisté dans son travail par deux animateurs-chercheurs, Mlle Joëlle Fecteau et M. Roger Fautoux.

# Les libéraux humilient le Québec francophone (Ouellette)

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du SOLEIL  
SAINT-JOSEPH — "Les amendements au projet de la réforme constitutionnelle du gouvernement fédéral réamènent le débat sur la langue au Québec et nous font subir un net recul sur cette question."

Appelé à commenter les amendements proposés par le ministre Jean Chrétien, c'est ce qu'a déclaré, hier, M. Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale du Québec, lors d'une conférence de presse tenue à son bureau de Saint-Joseph-de-Beauce.

Selon M. Ouellette, "aucun Québécois digne de ce nom et en conséquence aucun Beauceron ne peut ac-

cepter de se faire ridiculiser à ce point, car dit-il, les amendements Ryan sont nettement un recul pour les Québécois francophones."

Soucieux de l'avenir du français, le député de Beauce-Nord n'a pas hésité à se dire "humilié qu'encore de nos jours les personnes éduquées et supposément sensées croient encore manœuvrer les Québécois comme des moutons".

M. Adrien Ouellette est d'opinion "qu'Ottawa fait preuve d'un opportunisme circonstanciel qui ne peut que nous amener à la dispartition, car ceux qui se croyaient en sécurité et à l'abri avec la loi 101 et qui pour cette raison on dit NON le

20 mai dernier doivent s'en mordre les pouces aujourd'hui".

Il alla jusqu'à dire "la situation des minorités francophones hors du Québec risque par rapport au projet initial d'être moins bonne encore et quant au Québec sa position se détériore encore puisqu'on ajoute maintenant des catégories de personnes qui auront un droit constitutionnel d'accéder à l'école anglaise".

D'autre part, le député Ouellette tient à souligner "qu'il est tout aussi inacceptable d'appuyer les propositions Ryan, propositions formulées lors du dernier conseil général du parti libéral, car chose étonnante, l'article 23 amendé de Jean

Chrétien va dans le même sens que le programme libéral provincial, à peine y a-t-on changé les termes".

Au terme de ces remarques, le député de Beauce-Nord ajouta "qu'il est certain que le visage français du

Québec est en bonne santé et que les francophones ont acquis depuis 4 ans une assurance fort bienvenue notamment dans le monde du travail".

"Relancer le débat est prématuré et inutile, dit-il, considérant que les francophones sont contents

de cette législation et Claude Ryan autant que Jean Chrétien se retrouveront sûrement perdants en menaçant de la sorte le droit le plus fondamental du Québec: être français tout autant que l'Ontario peut se permettre d'être anglaise".

# Négociations rendues devant le conciliateur

par Isabelle JINCHEREAU  
(collaboration spéciale)

DONNAONA — C'est devant un conciliateur du ministère du Travail que se poursuivront, le 11 février prochain, les négociations entre la ville de Donnacona et le syndicat des six policiers-pompier, en vue du renouvellement de leur convention collective échue depuis le 31 décembre 1980.

En effet, plutôt que de former immédiatement un tribunal d'arbitrage, comme le sollicitait le syndicat, le ministère a préféré d'abord confier le dossier à M. Claude Guimond, qui tentera de trouver un compromis satisfaisant pour les deux parties.

Toutefois, le maire de la ville, M. Louis-Marie Gaudreault, n'a pas l'impression que la conciliation durera longtemps puisque selon lui, les policiers visent avant tout l'arbitrage.

Pour sa part, le président du syndicat des policiers, M. Denis Duchrocher, a bon espoir d'en venir rapidement à une entente.

Les négociations, rompues depuis le 4 décembre dernier, achoppent principalement sur les clauses salariales et sur l'horaire de travail. Les six policiers réclament la parité salariale avec leurs confrères de la Fédération des policiers du Québec, le retour à l'ancienne cédule de travail et l'inclusion de l'horaire flexible dans la convention.

# Changement d'allégeance syndicale

par Gilles PEPIN  
SAINT-CHARLES — Les 95 employés syndiqués des Abattoirs R. Roy Inc., de Saint-Charles de Bellechasse, viennent d'abandonner l'Union des employés de services en adhérant à l'Union internationale des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, une au-

tre division de la centrale FTQ. La décision a été prise ces jours-ci. Selon le président local, M. Jean-Marie Laferrière, ce groupe veut ainsi s'assurer de meilleurs services.

Ces syndiqués de l'abattoir de Saint-Charles ont ainsi rejoint un groupe d'environ 600,000 membres, que l'on retrouve notamment à Canada Packers, Sodor, de même que

dans plusieurs autres abattoirs comme ceux de Vallée-Jonction et de Princeville.

Le contrat de travail pour ces syndiqués des Abattoirs R. Roy Inc. de Saint-Charles doit expirer le 31 avril prochain. Les précédentes négociations avaient donné lieu à un conflit qui s'était traduit par un lock-out d'une durée de près de deux mois.

# Dans Charlevoix Grève des employés de garage: impasse

par Denis GAUTHIER  
collaboration spéciale  
LA MALBAIE — Une rencontre de conciliation, tenue la semaine dernière, n'a pas permis de trouver de solutions au conflit qui oppose, depuis le 30 octobre dernier, les 35 membres du syndicat des employés de garage de Charlevoix (CSN) et quatre concessionnaires automobiles de la région.

Des représentants syndicaux ont rencontré séparément l'homme d'affaires de Baie-Saint-Paul, Jacques Guay, et les trois concessionnaires de l'est du comté. Le propriétaire de Guay Pontiac Buick a réitéré ses positions à savoir, qu'il désirait négocier une convention collective propre à son entreprise et qu'il n'était pas intéressé à se joindre à la même table de négociations que les trois concessionnaires de la région de la Malbaie.

Le conflit a pris naissance précisément sur ce point. Les syndiqués veulent que les quatre concessionnaires s'assoient à une même table avant d'entreprendre des négociations. Les trois concessionnaires de l'est du comté formaient une table commune depuis plusieurs années. Les cinq travailleurs de Guay Pontiac Buick ont été accrédités au syndicat des employés de garage de Charlevoix, le 10 octobre dernier seulement.

## Ultimatum

Rencontrés en après-midi, les propriétaires de Asselin Automobile, DB Automobile et Larivière Automobile ont demandé aux représentants syndicaux d'entreprendre des négociations sur la

base des offres, déposées le 23 octobre dernier. Devant la fin de non recevoir du syndicat, les trois employeurs ont déposé un ultimatum: si l'on ne trouve pas de solution dans un avenir rapproché, lorsque viendra le temps de négocier, certains intervenants pourraient, pour une raison ou une autre, avoir disparu.

Certaines de ces entreprises connaissent des difficultés. Les syndiqués doivent se réunir demain soir pour analyser la situation à la lumière des derniers développements.

"Nous servons d'otages pour le conflit qui sévit chez Guay Pontiac Buick, de dire le porte-parole des trois concessionnaires, M. Benoît Larivière, si Jacques Guay ne veut rien savoir du syndicat, on est pas obligés de payer pour cela". Pour ce qui est du propriétaire de DB Automobile, M. Yvan Bilodeau, il s'en est pris à la centrale syndicale, "la CSN veut nous détruire, nos travailleurs ont la tête montée par les dirigeants de la CSN", a-t-il déclaré. "Dès le départ, on savait que ça allait venir sur le tapis un jour ou l'autre, a commenté le président du syndicat, M. Odilon Dassylva, nos membres sont conscients que ça allait arriver".

"Nous autres on a pas de problèmes. Nos centres de dépannage marchent bien", a-t-il expliqué. L'assemblée de demain soir en sera une d'information.

"C'est pas des bineries ces affaires-là. Si après deux mois et demi de grève on parle de faillite et de fermeture, c'est qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond avant le début du conflit. Les piqueteurs n'empêchent personne de passer et les cadres assurent une partie du service", a-t-il conclu.

En vente à nos 6 magasins

## Le détecteur de fumée/incendie qui donne l'alarme au plus tôt



**Sunbeam** Détecteur de fumée SA 4.

Détecteur de fumée avec une alarme de 85 décibels piézoélectrique, circuits à semi-conducteurs. Double chambre d'ionisation. Diode à lueurs. Pile incluse.

**Rég. 20.95 Spécial 15.88**

En vente à nos 6 magasins

Paquet: dans le rayon de la quincaillerie      Syndicat: dans le rayon des lampes

Les commandes téléphoniques (tél.: 524-5121 local 344) et les commandes postales sont acceptées. Servez-vous du bon de commande ci-dessous. Il y a des frais de livraison.

**Paquet-Syndicat, C.P. 2327, Québec G1K 7P9**

Quant.	Grs.	Coût	Description	Prix
Frais de poste ajouter \$1.00				
				Total

Nom .....

Adresse .....

compte de crédit  C.O.D.  Chèque  Mandat



te propose d'être femme...

— Cours de mannequins professionnels et d'hôtesse d'accueil

**Début: 16 et 19 février 1981**  
Deux soirs par semaine pendant quatre mois, des professeurs réputés vous enseigneront la démarche, le maquillage, la coiffure, la photographie de mode publicitaire, les techniques du defile classique et moderne, la façon de présenter les collections.

**ELLE** est une école unique en son genre et la plus importante agence d'hôtesse et de mannequins professionnels à Québec

- Cours de personnalité féminine (pour dames)
- Début: 4 et 5 février 1981  
1 cours par semaine - 12 semaines jour ou soir
- Cours de charme et maintien (pour 14 à 16 ans)
- Début: 3 février 1981  
1 cours par semaine - 10 semaines
- Cours de maquillage personnalisé
- Cours privés 6 heures de cours

LA MAISON



**AGENCE DE MANNEQUINS PROFESSIONNELS ET D'HÔTESSES D'ACCUEIL**  
55, chemin Ste-Foy, Québec  
Pour renseignements, communiquez avec Francine Lortie, directrice  
**529-2141**

Ecole professionnelle reconnue par le ministère de l'Éducation. Permis d'enseignement professionnel (secondaire adultes) No 669513. Permis de Culture professionnelle No 669513

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BEGIN, Marie** (BUTEAU, Laura CARBONNEAU, Jeanne CHAMPOUX, Guy DUGAL, Henri FERRON, Joseph Fiset, Georges-Henri FORTIN, Berchmans GAGNON, Joseph GAGNON, Simone GODBOUT, Roland JOBIN, Lucienne LAMBERT, Corinne LONGVAL, Wilfrid MARTEL, Dr Antonio MOREL, Marie-Jeanne MORIN, Joseph-Wilfrid PARSONS, Phyllis PELLETIER, Georgette ROUSSEAU, E.-Antoine VAILLANCOURT, Avila

**BEGIN (Marie)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 93 ans est décédée dame Marie Hallé, épouse de feu Monsieur Antoine Bégin. Elle demeurait au 2901, Place Dompierre, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 rue de l'Église à 13h pour l'église Saint-Isidore, comté Dorchester, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Rolande Demers, M. et Mme Jean-Paul Bégin (Rita Gagnon) M. et Mme Wilfrid Dubuc (Rose), Mme Gabrielle Champagne, Mme Yvette Bégin-Poulin; ses frères: Donat et Wellie Hallé; ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 70022

**BUTEAU (Laura)** — A l'hôpital Notre-Dame-de Lourdes, le 25 janvier 1981, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédée Mlle Laura Buteau. Elle demeurait à Berthier sur Mer, comté Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 10 heures. Départ du salon funéraire Laurent Normand Inc. 115, rue St-Louis Montmagny à 9h30 pour l'église de Berthier sur Mer et de là au cimetière paroissial. 70070

**CARBONNEAU (Jeanne Boutin)** — A l'hôtel-Dieu de Lévis le 25 janvier 1981, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédée dame Jeanne Boutin, épouse de M. Achille Carbonneau de St-Malachie. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 15h. Départ du funérarium Morissette & Fils Rue Principale, St-Malachie à 14h45, pour l'église de St-Malachie et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, André (Pierrette Bibeau), Lorraine (Mme Laurent Lavoie), Olivette (Mme Raymond Boutin), Jean-Claude (Irène Morin), Gérard (Diane Lacasse), Ghislain (Ginette Pelletier); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Arthur Carbonneau, Mme Léon Bisson, M. et Mme Léopold Boutin, Mme Alexandre Côté, M. Georges Boutin, Mme Ernest Boutin, Mme Albert Carbonneau, Mme Ernest Carbonneau, Mme Joseph Carbonneau, Mme Henri Carbonneau, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. 70072

**CHAMPOUX (Guy)** — A l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Guy Champoux, époux de dame Simone Paquet. Il demeurait au 313 des

Franciscains. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Une messe de réquiem aura lieu à la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, mercredi le 28 janvier à 15h. Il laisse, outre son épouse, ses enfants Michel (Jeannine Lapointe), René (Louise Goulet), et Louise (Pierre Goulet) et six petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Champoux, M. et Mme Jean Champoux, Mme Marie-Jeanne Towner, M. et Mme Roland Champoux, Mme Fernand Champoux, sr Marguerite Champoux m.l.c., Mme Germaine Dusseault, M. et Mme Peter T. Légaré (Marguerite), Mme Henri Paquet, Mme Alphonse Paquet. 70013

**DUGAL (Henri)** — A l'hôpital St-François d'Assise, le 26 janvier 1981, à l'âge de 54 ans et 7 mois, est décédé M. Henri Dugal, époux de dame Claudette Lachance. Il demeurait au 310 Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 janvier à 10 heures. Départ de la maison des Peres Eudistes, 6125, 1re Avenue, à 9h40 pour l'église Bon Pasteur et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides, sous la direction de la Coop funéraire de l'Anse 290, 8ème Rue. 70012

**FISSET (Georges-Henri)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges-Henri Fisset, retraité de Québec Autobus, époux de dame Yvonne Huot. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1re Avenue à 13h45 pour l'église Ste-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Charles. (Rue St-Vallier Ouest.) Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul (Claire Fisset) Georges (Françoise Plante) Marcel, (Claire Legaré) Yvette (Jean Prévoist), Fernande, (Florent Labrecque), sa sœur Antonia (Laurent Lemay) ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Albertine Fisset, Mme Nancy Fisset, M. Roméo Leclerc, Mme Angéline Chamberland, M. et Mme Alphonse Lebel, M. et Mme René Huot, M. et Mme Armand Blouin, M. et Mme Eudore Huot, Mme Marguerite Huot, Mme Florence Huot, Mme Antonia Huot, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée lundi à 19 heures, mardi le foyer est ouvert de 14 à 17, et à 22, mercredi ouverture à 12h30 pour renseignements: 529-9221. 70031

**FORTIN (Berchmans)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 54 ans et 8 mois, est décédé M. Berchmans Fortin, époux de dame Claire Richard. Il demeurait au 4345 des Bécassines, Orsainville. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium Jardins du Repos, sous la direction du Funérarium de l'Anse 280, 8ème Rue. Un service sera chanté samedi, le 31 janvier, à 14h30 en l'église St-Pierre-aux-Liens, où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. S'il vous plaît, pas de fleurs, faire vos dons à la Société Canadienne du Cancer. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Denis Fortin (Suzie Pelletier), M. et Mme Edgar Khayat (Muriel), et Lilian Fortin, ses parents M. et Mme Arthur Fortin, ses

frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Gilles Fortin, Mme Thérèse Bourget, M. et Mme Benoit Fortin, M. et Mme Conrad Fortin, M. et Mme François Pichette (Constance), M. et Mme Denis Martel (Florence), M. et Mme André Nadeau (Nicole), M. et Mme André Fortin, M. et Mme Clarence Fortin, M. et Mme Yves Pouliot (Michèle), M. et Mme René Lessard (Rita), M. et Mme Jean-Paul Richard, M. et Mme Jeanne (Jacqueline), M. et Mme Jean-Paul Cook (Rolande), M. et Mme André Richard, Mlle Pauline Richard, sa petite-fille Caroline ainsi que plusieurs neveux et nièces. 70006

**GAGNON (Joseph)** — Au C.L.S.C. Trois-Saumons, le 25 janvier 1981, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Gagnon, époux de feu dame Eva Fortin. Il demeurait à l'Islet Ville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier à 10h30. Départ du salon Kirouac et Fils de l'Islet Ville à 10h15 pour l'église de l'Islet Ville et de là au cimetière L'Islet-Sur-Mer. 70012

**GAMACHE (Simone Landry)** — A l'hôtel-Dieu de Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Simone Landry épouse de M. Armand Gamache. Elle demeurait au 5, 9ème Rue, Ville de l'Islet. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Edouard de la Durantaye 99, 7ème Rue Ville de l'Islet à 13h45 pour l'église de l'Islet et de là au cimetière de l'Islet-sur-Mer. 70011

**GODBOUT (Roland)** (A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Godbout (Chevalier de Colomb, conseil 4494, Limoulo, employé à la tannerie Forlan), époux de dame Juliette Fillion. Il demeurait au 149 ave. Plante. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme François Alain (Claudette); sa petite-fille: Caroline Alain, sa belle-mère: Mme Lucien Fillion; son frère, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Gérard Godbout, Dr et Mme Léonce Cloutier, M. et Mme Henri Fillion, M. et Mme Robert Fillion, M. et Mme Jules Fillion, Mlle Thérèse Fillion, M. et Mme Esteban Fernandez, M. et Mme Jean-Guy Fillion; ses neveux: M. Denis et Claude Godbout, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70002

**JOBIN (Lucienne Bell)** — A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Lucienne Bell, épouse de feu M. Léandre Jobin. Elle demeurait au 7, rue St-Antoine, Loretteville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 janvier à 10h. Départ de la maison des Peres Eudistes 6125, 1ère Avenue Charlesbourg à 9h40 pour l'église St-Ambroise de Loretteville, et de là au cimetière de Loretteville. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre: Mme Jocelyne Apleman, Mme Lise Lauzé, M. et Mme Richard Aubé; ses petits-enfants: Marc, Caroline, Christian; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Bouchard, M. et Mme Omer Jobin, Mme Eva Bell, Mme Rosa Bouduc, M. et Mme Joseph Champagne, Mme Jimmy Bell, Mme Florentine Auclair, Mme Simone Jobin, M. et Mme Omer Jobin, Mme Jeanne Drolet, Mme Auréole Dion, M. et Mme Marcel Auclair, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop du Pied de la Falaise 70028

**LAMBERT (Corinne Garneau)** — A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Corinne Garneau, épouse de feu M. Arthur Lambert. Elle demeurait au 575 rue Du Roi, app. 206. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier, à 14h. Départ du Funérarium St-Roch 440, St-François est à 13h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière Ste-Thérèse-de-Lisieux. Elle laisse dans le deuil son fils: M. Michel Lambert; sa sœur: Mme Yvonne Edmond Chalfour (Clara Garneau); son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Lucien Patry (Marguerite Lambert), M. et Mme Paul Lambert, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Pied de la Falaise 70026

**LONGVAL (Wilfrid)** (A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Godbout (Chevalier de Colomb, conseil 4494, Limoulo, employé à la tannerie Forlan), époux de dame Juliette Fillion. Il demeurait au 149 ave. Plante. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie-de-l'Incarnation à 13h45 pour l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme François Alain (Claudette); sa petite-fille: Caroline Alain, sa belle-mère: Mme Lucien Fillion; son frère, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Gérard Godbout, Dr et Mme Léonce Cloutier, M. et Mme Henri Fillion, M. et Mme Robert Fillion, M. et Mme Jules Fillion, Mlle Thérèse Fillion, M. et Mme Esteban Fernandez, M. et Mme Jean-Guy Fillion; ses neveux: M. Denis et Claude Godbout, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70002

**MARTEL (dr Antonio)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé dr Antonio Martel époux de madame Yvette Vallée. Il demeurait au 1130 Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mardi 27 janvier à 14h. Départ de la Coopérative funéraire du Plateau 260 des Franciscains Québec à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là pour l'incinération au Jardins du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Louise, M. et Mme Jean Martel (Marcelle Boucher), Mme Suzanne Martel, ses petits-enfants François, Anne, Denis et Paule Martel, ainsi que David Jobin, son frère M. et Mme Edgar Martel (Lucille Morrison) de Lévis ses deux sœurs religieuses Thérèse, et Mamie ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Paul Martel, Mme Fernand Martel, Mlle Alice et Pauline Vallée, Mme Paul Vallée de Chicoutimi, M. et Mme Jean-Vallée (Françoise LeMay), Mme Jacques Vallée de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 70015

**MOREL (Marie-Jeanne Beaulieu)** (A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Phyllis Cox épouse de Charles Parsons, elle demeurait au 3400 Carrel Roland, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée. 1025 Route de l'Église Ste-Foy à 13h45, pour l'église St-Vincent et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. Wayne Parsons, M. et Mme Claude Pitre (Linda), M. et Mme Robert Smith (Connie), M. et Mme Glen Parsons (Carole Fullum); ses frères, sœurs, beaux-frères, M. André Cox, M. et Mme Tom Smith (Carmen Cox), M. et Mme Harold Cox (Jeanne Hamel), M. Edouard Cox, ses petits-enfants, Nancy, Nathalie et Sonia Parsons, Claudia, Lisa et Sandra Pitre, Debbie, Ricky et Nadine Smith, Eric Parsons. Pour renseignements: 529-3371. 70006

**PARSONS (Phyllis Cox)** (A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Phyllis Cox épouse de Charles Parsons, elle demeurait au 3400 Carrel Roland, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée. 1025 Route de l'Église Ste-Foy à 13h45, pour l'église St-Vincent et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. Wayne Parsons, M. et Mme Claude Pitre (Linda), M. et Mme Robert Smith (Connie), M. et Mme Glen Parsons (Carole Fullum); ses frères, sœurs, beaux-frères, M. André Cox, M. et Mme Tom Smith (Carmen Cox), M. et Mme Harold Cox (Jeanne Hamel), M. Edouard Cox, ses petits-enfants, Nancy, Nathalie et Sonia Parsons, Claudia, Lisa et Sandra Pitre, Debbie, Ricky et Nadine Smith, Eric Parsons. Pour renseignements: 529-3371. 70006

**PELLETIER (Georgette St-Pierre)** — A l'hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981, à l'âge de 49 ans et 11 mois, est décédée dame Georgette St-Pierre épouse de M. Maurice Pelletier. Elle demeurait au 616 Trans-Canada, St-David. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 6 rue Perreault Lévis à 13h40 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Yvan, Victorin, Elizabeth, ses frères et sœurs M. et Mme Donat St-Pierre, Mme Laura Pelletier, Mme Jeannette St-Pierre, M. et Mme Rosaire St-Pierre, M. et Mme Philippe St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. et Mme Raymond St-Pierre, M. et Mme John Gillan, M. et Mme Floriant Frigon, Mlle Réjeanne St-Pierre, ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Nadeau, M. et Mme Léandre Godbout, M. et Mme Mar-

**ROUSSEAU (E. Antoine)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 85 ans, est décédé M. E. Antoine Rousseau, époux de feu dame Eva Tondreau. Il demeurait au 1045 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h en la chapelle du pavillon St-Dominique à 13h45 sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants: Fernand, Charlotte (Dr Léopold Dubé), Marie-Berthe (Juge Anatole Corriveau), Paul-André (Louissette Cloutier), Yvette (Fernand Talbot), Jean-Claude (Miriam Kington), Suzanne (Gilles Turgeon); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bergevin (Albertine Rousseau), Mlle Lucienne Rousseau, M. Armand Beaulieu, Mlle Alice Tondreau, Mlle Thérèse Tondreau, Mme Laurette Tondreau, M. et Mme Gérard Tondreau, M. Ludger Tondreau, M. et Mme Robert Masson, M. Ulric Tondreau, M. et Mme Jean-Paul Tremblay, M. et Mme Marcel Tondreau, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 70028

**VAILLANCOURT (Ovila)** — A son domicile, le 26 janvier 1981, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédé M. Ovilva Vaillancourt, époux de dame Jeannette Vachon. Il demeurait au 1845, Baldwin, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1740, av. Bardy (Angle Canadière) à 13h45 pour l'église de St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Gisèle, Armande (Gérard Richard), Lise (Raymond Duval), Yves (Murielle Roberge), Richard (Christiane Laperrière), Berthe (Charles Tardif), Monique (Sylvain Lelièvre), Edith (Gilles Lemieux), M. Gilles Chenette, M. Jacques Guevrement; son frère: M. Léon Vaillancourt; son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Edouard Vachon (Fernand Dionne), Mlle Adrienne Vachon, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Mercredi, ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 70072

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**  
**MORASSE (Abbé Claude) — BORGES (Daniel)** — Les familles Morasse et Borges remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors des décès accidentels de M. l'Abbé Claude Morasse et de M. Daniel Borges, survenus le 11 octobre dernier. 70090

**780 FLEURISTES**  
Orchidée Fleuriste 1068 ave. Cartier, 529-0739 70420

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
**THERIAULT & FILS** 718, 1238 Avenue, Québec, 524-1361. 70073

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**  
REMERCIEMENTS au Padre Pio et à l'abbé Irénée Beaudoin pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Thérèse LeMay-Lavoie. 840128  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. A.B.C. 840129  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. C.B. 70012  
REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.M.R. 70090  
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier. R.C. 840115  
SINCERE remerciement au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.J.P.C. 700174  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. B.H.J. 700711  
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.P.E.B. 840126

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**PADRE (Pio)**

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rôtisseurs et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BEGIN, Marie**  
BUTEAU, Laura  
CARBONNEAU, Jeanne  
CHAMPPOUX, Guy  
DUGAL, Henri  
FERRON, Joseph  
FISSET, Georges-Henri  
FORTIN, Berchmans  
GAGNON, Joseph  
GAMACHE, Simone  
GODBOUT, Roland  
JOBIN, Lucienne  
LAMBERT, Corinne  
LONGVAL, Wilfrid  
MARTEL, Dr Antonio  
MOREL, Marie-Jeanne  
PARSONS, Phyllis  
PELLETIER, Gerorgette  
ROUSSEAU, E.-Antoine  
VAILLANCOURT, Avila

**BEGIN (Marie)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 93 ans est décédée dame Marie Halle, épouse de feu Monsieur Antoine Begin. Elle demeurait au 2901 Place Dompierre, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee  
1025 rue de l'Église  
à 13h pour l'église Saint-Isidore, comté Dorchester, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Rolande Demers, M. et Mme Jean-Paul Begin (Rita Gagnon), M. et Mme Wilfrid Dubuc (Rose), Mme Gabrielle Champagne, Mme Yvette Halle (Mme Françoise Begin-Poiry), ses frères: Donat et Wellie Halle; et petits-enfants et arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 70502

**BUTEAU (Laura)** — A l'hôpital Notre-Dame-de-Louise, le 25 janvier 1981, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédée Mme Laura Buteau. Elle demeurait à Berthier sur Mer, comté Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 10 heures. Départ du salon funéraire.

Laurent Normand Inc.  
115, rue St-Louis  
Montmagny  
à 9h30 pour l'église de Berthier sur Mer et de là au cimetière paroissial. 70500

**CARBONNEAU (Jeanne Boutin)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 25 janvier 1981, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédée dame Jeanne Boutin, épouse de M. Achille Carbonneau de St-Malachie. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 15h. Départ du funérarium.

Morissette & Fils  
Rue Principale,  
St-Malachie  
à 14h45, pour l'église de St-Malachie et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, André (Pierrette Bibeau), Lorraine (Mme Laurent Lavoie), Olivette (Mme Raymond Boutin), Jean-Claude (Irène Morin), Gérard (Diane Lacasse), Ghislain (Ginette Pelletier); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Arthur Carbonneau, Mme Donat Mercier, Mme Léo Bisson, M. et Mme Léopold Boutin, Mme Alexandre Côté, M. Georges Boutin, Mme Ernest Boutin, Mme Albert Carbonneau, Mme Ernest Carbonneau, Mme Joseph Carbonneau, Mme Henri Carbonneau, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. 70472

**CHAMPPOUX (Guy)** — A l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Guy Champoux, époux de dame Simone Paquet. Il demeurait au 313 des

Franciscains. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Une messe de réquiem aura lieu à la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, mercredi le 28 janvier à 15h. Il laisse, outre son épouse, ses enfants Michel (Jeannine Lapointe), René (Louise Goulet), et Louise (Pierre Garon) et six petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Champoux, M. et Mme Jean Champoux, Mme Marie-Jeanne Towner, M. et Mme Roland Champoux, Mme Fernand Champoux, sr Marguerite Champoux m.a.c., Mme Germaine Gaudin, Mme Thérèse Dussault, M. et Mme Peter T. Légaré (Marguerite), Mme Henri Paquet, Mme Alphonse Paquet. 70503

**DUGAL (Henri)** — A l'Hôtel St-François d'Assise, le 26 janvier 1981, à l'âge de 54 ans et 7 mois, est décédé M. Henri Dugal, époux de dame Claudette Lachance. Il demeurait au 310 Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 janvier à 10 heures. Départ de la maison des Pères Eudistes, 6125, 1re Avenue, à 9h40 pour l'église Bon Pasteur et de là au cimetière Notre-dame des Laurentides, sous la direction de la Coop funéraire de l'Anse 290, 8ème Rue.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Danielle et Martine, sa belle-mère Mme Antonia Lachance, sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs Mme Maurice Lajeunesse (Marguerite Dugal), M. et Mme Emile Dugal (Louise Joncas), M. André Dugal, M. et Mme Wellie Lachance (Gisèle Bédard), M. et Mme Léopold Caron (Luce Lachance), M. et Mme Lucien Lachance (Yvonne Leprie), M. et Mme Antonio Huot (Alice Lachance), M. et Mme Benoît Lachance (Louise Fortin), M. et Mme Denis Lachance (Pierrette Martin), M. et Mme Fernand Madore (Micheline Lachance), M. et Mme Laurier Beaulieu (Pauline Lachance) ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, et de nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 70524

**FERRON (Joseph)** (Louis-Adélaïde)

A l'hôpital Saint-François-d'Assise, le 26 janvier 1981, est décédé le frère Joseph Ferron (Louis-Adélaïde). Frère des Ecoles chrétiennes, âgé de 71 ans et 9 mois, après 55 ans de vie religieuse. Il était le fils de M. Isaac Ferron et de dame Méline Allard. Il est né à Trois-Rivières, le 18 avril 1909. Après quelques années de formation religieuse et professionnelle à la maison provinciale des, FEC à Laval-des-Rapides, près de Montréal, le frère Joseph s'est dévoué durant 51 ans à l'éducation chrétienne des jeunes, comme professeur, surveillant, préfet et directeur, aux endroits suivants: Saint-

Redempteur (Hull), Salisbury, Viauville, Lachine et Longueuil (Montréal), académie et Saint-François-Xavier (Trois-Rivières), Forestville, Arthabaska, Saint-Jean-Baptiste (Québec), Sainte-Foy, école secondaire, Loretteville, ensuite comme directeur à l'infirmerie de Sainte-Foy et au Centre pédagogique. Depuis 1978, le frère Joseph était à sa retraite dans la résidence des FEC à Monseigneur-Plessis. Il laisse dans le deuil outre les membres de sa communauté, sa belle-sœur: Mme vve Joseph Ferron; ses nièces: Mlle Laurette Ferron et Germaine Charest; deux neveux: MM. Léo-Paul (Jos) et Fernand Ferron et plusieurs cousins et cousines. Les restes mortels du défunt sont exposés à la maison des FEC, 2555 boulevard des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Denis-du-Plateau, 1100 route de l'Église, Sainte-Foy, le jeudi, 29 janvier 1981, à 10h, suivies de l'inhumation au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la Coop du pied de la falaise 440 Saint-François est Québec 70508

**FISSET (Georges-Henri)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges-Henri Fisset, retraité de Québec Autobus, époux de dame Yvonne Huot. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14 heures. Départ du foyer funéraire.

J. Bouchard & Fils Ltee  
1290, rue Avenue  
à 13h45 pour l'église Ste-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Charles (Rue St-Vallier Ouest). Il laisse dans le deuil ses enfants, Paul (Claire Fisset) Georges (Françoise Plante) Marcel, (Claire Fisset) Yvette (Jean Prévost), Fernande, (Florent Labrecque), sa sœur Antonia (Laurent Lemay) ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Albertine Fisset, Mme Nancy Fisset, M. Romeo Leclerc, Mme Angèle Chamberland, M. et Mme Alphonse Lebel, M. et Mme René Huot, M. et Mme Armand Blouin, M. et Mme Eudore Huot, Mme Marguerite Huot, Mme Florence Huot, Mme Antonia Huot, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée lundi à 19 heures, mardi le foyer est ouvert de 14 à 17, et 19 à 22, mercredi ouverture à 12h30 pour renseignements: 529-9221. 70523

**FORTIN (Berchmans)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 54 ans et 8 mois, est décédé M. Berchmans Fortin, époux de dame Claire Richard. Il demeurait au 4345 des Bassinnes, Orsainville. Selon ses volontés, il a été confié au Crématorium Jardins du Repos, sous la direction du Funérarium de l'Anse 290, 8ème Rue.

Un service sera chanté samedi, le 31 janvier, à 14h30 en l'église St-Pierre-aux-Liens, où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. S'il-vous-plait, pas de fleurs, faire vos dons à la Société Canadienne du Cancer. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Denis Fortin (Suzie Pelletier), M. et Mme Edgar Khayat (Muriel), et Lilian Fortin, ses parents M. et Mme Arthur Fortin, ses

frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Gilles Fortin, Mme Thérèse Bourget, M. et Mme Antonio Fortin, M. et Mme Benoit Fortin, M. et Mme Conrad Fortin, M. et Mme François Pichette (Constance), M. et Mme Denis Martel (Florence), M. et Mme André Nadeau (Nicole), M. et Mme André Fortin, M. et Mme Clarence Fortin, M. et Mme Yves Pouliot (Michèle), M. et Mme René Lessard (Rita), M. et Mme Jean-Paul Richard, M. et Mme Julien Messier (Jacqueline), M. et Mme Jean-Paul Cook (Rolande), M. et Mme André Richard, Mlle Pauline Richard, sa petite-fille Caroline ainsi que plusieurs neveux et nièces. 70500

**GAGNON (Joseph)** — Au C.L.S.C. Trois-Saumons, le 25 janvier 1981, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Joseph Gagnon, époux de feu dame Eva Fortin. Il demeurait à l'Islet Ville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier à 10h30. Départ du Salon.

Kirouac et Fils de l'Islet Ville  
à 10h15 pour l'église de l'Islet Ville et de là au cimetière L'Islet-Sur-Mer. 70502

**GAMACHE (Simone Landry)** — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Simone Landry épouse de M. Armand Gamache. Elle demeurait au 5, 9ème Rue, Ville de l'Islet. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier à 14h. Départ du salon funéraire Edouard de la Durantaye 99, 7ème Rue, Ville de l'Islet.

à 13h45 pour l'église de la ville de l'Islet et de là au cimetière de l'Islet-sur-Mer. 70501

**GODBOUT (Roland)**

A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Godbout (Chevalier de Colomb, conseil 4494, Limoulu, employé à la tannerie Forlan), époux de dame Juliette Fillion. Il demeurait au 149 av. Plante. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc.  
270 rue  
Marie-de-L'Incarnation à 13h45 pour l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance et de là au cimetière. St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme François Alain (Claudette), sa petite-fille: Caroline Alain; sa belle-mère: Mme Lucien Fillion; son frère, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Godbout, Dr et Mme Léonce Cloutier, M. et Mme Henri Fillion, M. et Mme Robert Fillion, M. et Mme Jules Fillion, Mlle Thérèse Fillion, M. et Mme Esteban Fernandez, M. et Mme Jean-Guy Fillion; ses neveux M. Denis et Claude Godbout, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70502

**LONGVAL (Wilfrid)**

A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 93 ans, est décédé Monsieur Wilfrid Longval, époux de dame Ernest Bousvert. Il demeurait au 538, 6e Rue, Limoilou. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 janvier, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee  
990, 1ère Avenue  
à 9h45 pour l'église St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul-Emile Longval (Yvette Côté), M. et Mme Paul-Emile Côté (Yvette Longval), M. et Mme Roland Nadeau (Jacqueline), sa belle-sœur: Mme Victor Fontaine (Fleurite), ainsi que ses petits-enfants Pierre, Louise, Sylvie et Linda et plu-

sieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 70507

**MARTEL (dr Antonio)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Antonio Martel époux de madame Yvette Vallée. Il demeurait au 1130 Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ de la Coopérative funéraire du Plateau

à 13h45 pour l'église St-Sacrement et de là pour incinération au Jardins du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Napoléon (Céline Morin), Raymond (Marilise Morin), Médard (Monique Morneau), Raymond (Mme Gérard Raymond Pelletier), Eva (Mme Marcel Caron); ses frères et sœurs: Alphonse (Ida Coulombe), Adélaïde (Mme Ernest Fournier), Adélaïde (Mme Georges Duchesneau), Anne-Marie (Mme Arthur Gaumont), Olivette (Mme Robert Robin), sr Annie, Julienne, Mme (Olivia Duchesneau). 70506

**JOBIN (Lucienne Bell)** — A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Lucienne Bell, épouse de feu M. Léandre Jobin. Elle demeurait au 7, rue St-Antoine, Loretteville. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 10h. Départ de la maison des

**Pères Eudistes**  
6125, 1ère Avenue  
Charlesbourg  
à 9h40 pour l'église St-Ambrose de Loretteville, et de là au cimetière de Loretteville. Elle laisse dans le deuil ses enfants et son gendre: Mme Jocelyne Ampleman, Mme Liliane Lauze, M. et Mme Richard Aubé; ses petits-enfants: Marc, Caroline, Christian; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Bouchard, M. et Mme Omer Jobin, Mme Eva Bell, Mme Rosa Bouduc, M. et Mme Jimmy Champagne, Mme Jenny Bell, Mme Florentine Aubclair, Mme Simone Jobin, M. et Mme Omer Jobin, Mme Jeanne Drolet, Mme Aurèle Dion, M. et Mme Marcel Auclair, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop du Pied de la Falaise 70508

**LAMBERT (Corinne Garneau)** — A Québec, le 26 janvier 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Corinne Garneau, épouse de feu M. Arthur Lambert. Elle demeurait au 575 rue Du Roi, app. 206. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier, à 14h. Départ du Funérarium St-Roch 440, St-François est à 13h50 pour l'église St-Roch et de là au cimetière Ste-Thérèse-de-Lisieux. Elle laisse dans le deuil son fils: M. Michel Lambert; sa sœur: Mme vve Edmond Chalifour (Clara Garneau); son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Lucien Patry (Marguerite Lambert), M. et Mme Paul Lambert, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à la Coop Pied de la Falaise. 70505

**MOREL (Marie-Jeanne Beaulieu)**

A l'hôpital St-François-d'Assise, le 25 janvier 1981, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Beaulieu, propriétaire de Marcel Morel Transport Ent. et présidente de Marcel Morel Transport Inc., épouse de feu M. Marcel Morel. Elle demeurait au 562, rue Latourville, Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltee 715, St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté jeudi, le 29 janvier, à 14h, en l'église St-Jean-Baptiste, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, belles-filles: André (Nicole Talbot), Denise (Claudia Buiatte), Ginette (Géa Rheaume); ses petits-enfants: Nathalie, Suzanne, Danielle, Michelle; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme A. Turgeon (Juliette), M. et Mme Jean P. Bédard (Marguerite); ses belles-sœurs: Mme Micheline Beaulieu, Mme Berthe Morel, Mme Marie-Louise Laperrière, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371. 70502

**MORIN (Joseph-Wilfrid)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981 à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Wilfrid Morin, époux de dame Marie-Irène Bélanger. Il demeurait à St-Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h30. Dé-

part d la résidence funéraire

Claudius Lavoie  
St-Marcel  
à 14h20 pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Napoléon (Céline Morin), Raymond (Marilise Morin), Médard (Monique Morneau), Raymond (Mme Gérard Raymond Pelletier), Eva (Mme Marcel Caron); ses frères et sœurs: Alphonse (Ida Coulombe), Adélaïde (Mme Ernest Fournier), Adélaïde (Mme Georges Duchesneau), Anne-Marie (Mme Arthur Gaumont), Olivette (Mme Robert Robin), sr Annie, Julienne, Mme (Olivia Duchesneau). 70506

**PARSONS (Phyllis Cox)**

A Québec le 26 janvier 1981, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Phyllis Cox épouse de Charles Parsons, elle demeurait au 3400 Carré Roland, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee  
1025 Route de l'Église  
Ste-Foy  
à 13h45, pour l'église St-Vincent (rue Wolfe), Ste-Foy et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. Wayne Parsons, M. et Mme Claude Pitre (Linda), M. et Mme Robert Smith (Connie), M. et Mme Glen Parsons (Carole Fullum); ses frères, sœurs, beaux-frères, M. André Cox, M. et Mme Tom Smith (Carmen Cox), M. et Mme Harold Cox (Jeanne Hamel), M. Edouard Cox, ses petits-enfants, Nancy, Nathalie et Sonia Parsons, Claudia, Lisa et Sandra Pitre, Debbie, Ricky et Nadine Smith, Eric Parsons. Pour renseignements: 529-3371. 70506

**PELLETIER (Georgette St-Pierre)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981, à l'âge de 49 ans et 11 mois, est décédée dame Georgette St-Pierre épouse de M. Maurice Pelletier. Elle demeurait au 616 Trans-Canada, St-David. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium.

Claude Marceau Ltee  
6 rue Perreault  
Lévis  
à 13h40 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Yvan, Victorin, Elizabeth, ses frères et sœurs M. et Mme Donat St-Pierre, Mme Laura Pelletier, Mme Jeannette St-Pierre, M. et Mme Rosaire St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. et Mme Raymond St-Pierre, Mlle Monique St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. et Mme John Gillan, M. et Mme Floriant Frigon, Mlle Réjeanne St-Pierre, ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Nadeau, M. et Mme Léandre Godbout, M. et Mme Mar-

**MORIN (Joseph-Wilfrid)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981, à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Wilfrid Morin, époux de dame Marie-Irène Bélanger. Il demeurait à St-Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h30. Dé-

part d la résidence funéraire

Claudius Lavoie  
St-Marcel  
à 14h20 pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Napoléon (Céline Morin), Raymond (Marilise Morin), Médard (Monique Morneau), Raymond (Mme Gérard Raymond Pelletier), Eva (Mme Marcel Caron); ses frères et sœurs: Alphonse (Ida Coulombe), Adélaïde (Mme Ernest Fournier), Adélaïde (Mme Georges Duchesneau), Anne-Marie (Mme Arthur Gaumont), Olivette (Mme Robert Robin), sr Annie, Julienne, Mme (Olivia Duchesneau). 70506

**PARSONS (Phyllis Cox)**

A Québec le 26 janvier 1981, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Phyllis Cox épouse de Charles Parsons, elle demeurait au 3400 Carré Roland, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltee  
1025 Route de l'Église  
Ste-Foy  
à 13h45, pour l'église St-Vincent (rue Wolfe), Ste-Foy et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, M. Wayne Parsons, M. et Mme Claude Pitre (Linda), M. et Mme Robert Smith (Connie), M. et Mme Glen Parsons (Carole Fullum); ses frères, sœurs, beaux-frères, M. André Cox, M. et Mme Tom Smith (Carmen Cox), M. et Mme Harold Cox (Jeanne Hamel), M. Edouard Cox, ses petits-enfants, Nancy, Nathalie et Sonia Parsons, Claudia, Lisa et Sandra Pitre, Debbie, Ricky et Nadine Smith, Eric Parsons. Pour renseignements: 529-3371. 70506

**PELLETIER (Georgette St-Pierre)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981, à l'âge de 49 ans et 11 mois, est décédée dame Georgette St-Pierre épouse de M. Maurice Pelletier. Elle demeurait au 616 Trans-Canada, St-David. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium.

Claude Marceau Ltee  
6 rue Perreault  
Lévis  
à 13h40 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Yvan, Victorin, Elizabeth, ses frères et sœurs M. et Mme Donat St-Pierre, Mme Laura Pelletier, Mme Jeannette St-Pierre, M. et Mme Rosaire St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. et Mme Raymond St-Pierre, Mlle Monique St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. et Mme John Gillan, M. et Mme Floriant Frigon, Mlle Réjeanne St-Pierre, ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Nadeau, M. et Mme Léandre Godbout, M. et Mme Mar-

**ROUSSEAU (E. Antoine)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 85 ans, est décédé M. E. Antoine Rousseau, époux de feu dame Eva Tondreau. Il demeurait au 1045 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h en la chapelle du pavillon St-Dominique à 13h45 sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltee et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants: Fernand, Charlotte (Dr Léo-Paul Dubé), Marie-Berthe (Juge Anatole Corriveau), Paul-André (Louise Cloutier), Yvette (Fernand Talbot), Jean-Claude (Miriam Kingstons), Suzanne (Gilles Turgeon); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bergevin (Albertine Rousseau), M. Armand Beaulieu, Mlle Alice Tondreau, Mlle Thérèse Tondreau, Mme Laurette Tondreau, M. et Mme Gérard Tondreau, M. Ludger Tondreau, M. et Mme Robert Masson, M. Ulric Tondreau, M. et Mme Jean-Paul Tremblay, M. et Mme Marcel Tondreau, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 70508

**VAILLANCOURT (Ovila)** — A son domicile, le 26 janvier 1981, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée M. Ovila Vaillancourt, époux de dame Jeannette Vachon. Il demeurait au 1845, Baldwin, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1740, av. Bardy (Angle Canardière)

à 13h45 pour l'église de St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Gisèle, Armande (Gérard Richard), Lise (Raymond Duval), Yves (Murielle Roberge), Richard (Christiane Laperrière), Berthe (Charles Tardif), Monique (Sylvain Lelièvre), Edith (Gilles Lemieux), M. Gilles Chenette, M. Jacques Guifvenot, son frère M. Léon Vaillancourt; son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Edouard Vachon (Fernand Dionne), Mlle Adrienne Vachon, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Mercredi, ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 70522

**PELLETIER (Georgette St-Pierre)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981, à l'âge de 49 ans et 11 mois, est décédée dame Georgette St-Pierre épouse de M. Maurice Pelletier. Elle demeurait au 616 Trans-Canada, St-David. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium.

Claude Marceau Ltee  
6 rue Perreault  
Lévis  
à 13h40 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Yvan, Victorin, Elizabeth, ses frères et sœurs M. et Mme Donat St-Pierre, Mme Laura Pelletier, Mme Jeannette St-Pierre, M. et Mme Rosaire St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. et Mme Raymond St-Pierre, Mlle Monique St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. et Mme John Gillan, M. et Mme Floriant Frigon, Mlle Réjeanne St-Pierre, ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Nadeau, M. et Mme Léandre Godbout, M. et Mme Mar-

**MORIN (Joseph-Wilfrid)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981 à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Wilfrid Morin, époux de dame Marie-Irène Bélanger. Il demeurait à St-Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h30. Dé-

part d la résidence funéraire

Claudius Lavoie  
St-Marcel  
à 14h20 pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Napoléon (Céline Morin), Raymond (Marilise Morin), Médard (Monique Morneau), Raymond (Mme Gérard Raymond Pelletier), Eva (Mme Marcel Caron); ses frères et sœurs: Alphonse (Ida Coulombe), Adélaïde (Mme Ernest Fournier), Adélaïde (Mme Georges Duchesneau), Anne-Marie (Mme Arthur Gaumont), Olivette (Mme Robert Robin), sr Annie, Julienne, Mme (Olivia Duchesneau). 70506

**ROUSSEAU (E. Antoine)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 85 ans, est décédé M. E. Antoine Rousseau, époux de feu dame Eva Tondreau. Il demeurait au 1045 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h en la chapelle du pavillon St-Dominique à 13h45 sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltee et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants: Fernand, Charlotte (Dr Léo-Paul Dubé), Marie-Berthe (Juge Anatole Corriveau), Paul-André (Louise Cloutier), Yvette (Fernand Talbot), Jean-Claude (Miriam Kingstons), Suzanne (Gilles Turgeon); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bergevin (Albertine Rousseau), M. Armand Beaulieu, Mlle Alice Tondreau, Mlle Thérèse Tondreau, Mme Laurette Tondreau, M. et Mme Gérard Tondreau, M. Ludger Tondreau, M. et Mme Robert Masson, M. Ulric Tondreau, M. et Mme Jean-Paul Tremblay, M. et Mme Marcel Tondreau, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 70508

**VAILLANCOURT (Ovila)** — A son domicile, le 26 janvier 1981, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée M. Ovila Vaillancourt, époux de dame Jeannette Vachon. Il demeurait au 1845, Baldwin, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1740, av. Bardy (Angle Canardière)

à 13h45 pour l'église de St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Gisèle, Armande (Gérard Richard), Lise (Raymond Duval), Yves (Murielle Roberge), Richard (Christiane Laperrière), Berthe (Charles Tardif), Monique (Sylvain Lelièvre), Edith (Gilles Lemieux), M. Gilles Chenette, M. Jacques Guifvenot, son frère M. Léon Vaillancourt; son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Edouard Vachon (Fernand Dionne), Mlle Adrienne Vachon, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Mercredi, ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 70522

**PELLETIER (Georgette St-Pierre)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981, à l'âge de 49 ans et 11 mois, est décédée dame Georgette St-Pierre épouse de M. Maurice Pelletier. Elle demeurait au 616 Trans-Canada, St-David. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 janvier à 14h. Départ du funérarium.

Claude Marceau Ltee  
6 rue Perreault  
Lévis  
à 13h40 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Yvan, Victorin, Elizabeth, ses frères et sœurs M. et Mme Donat St-Pierre, Mme Laura Pelletier, Mme Jeannette St-Pierre, M. et Mme Rosaire St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. et Mme Raymond St-Pierre, Mlle Monique St-Pierre, M. Louis St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. Raymond St-Pierre, M. et Mme John Gillan, M. et Mme Floriant Frigon, Mlle Réjeanne St-Pierre, ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Marie Nadeau, M. et Mme Léandre Godbout, M. et Mme Mar-

**MORIN (Joseph-Wilfrid)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 janvier 1981 à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Wilfrid Morin, époux de dame Marie-Irène Bélanger. Il demeurait à St-Marcel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h30. Dé-

part d la résidence funéraire

Claudius Lavoie  
St-Marcel  
à 14h20 pour l'église de St-Marcel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Napoléon (Céline Morin), Raymond (Marilise Morin), Médard (Monique Morneau), Raymond (Mme Gérard Raymond Pelletier), Eva (Mme Marcel Caron); ses frères et sœurs: Alphonse (Ida Coulombe), Adélaïde (Mme Ernest Fournier), Adélaïde (Mme Georges Duchesneau), Anne-Marie (Mme Arthur Gaumont), Olivette (Mme Robert Robin), sr Annie, Julienne, Mme (Olivia Duchesneau). 70506

**ROUSSEAU (E. Antoine)** — A Québec, le 25 janvier 1981, à l'âge de 85 ans, est décédé M. E. Antoine Rousseau, époux de feu dame Eva Tondreau. Il demeurait au 1045 St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier 1981, à 14h en la chapelle du pavillon St-Dominique à 13h45 sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltee et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants: Fernand, Charlotte (Dr Léo-Paul Dubé), Marie-Berthe (Juge Anatole Corriveau), Paul-André (Louise Cloutier), Yvette (Fernand Talbot), Jean-Claude (Miriam Kingstons), Suzanne (Gilles Turgeon); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bergevin (Albertine Rousseau), M. Armand Beaulieu, Mlle Alice Tondreau, Mlle Thérèse Tondreau, Mme Laurette Tondreau, M. et Mme Gérard Tondreau, M. Ludger Tondreau, M. et Mme Robert Masson, M. Ulric Tondreau, M. et Mme Jean-Paul Tremblay, M. et Mme Marcel Tondreau, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 70508

**VAILLANCOURT (Ovila)** — A son domicile, le 26 janvier 1981, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée M. Ovila Vaillancourt, époux de dame Jeannette Vachon. Il demeurait au 1845, Baldwin, St-Pascal-de-Maizerets. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1740, av. Bardy (Angle Canardière)

à 13h45 pour l'église de St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière de Giffard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Gisèle, Armande (Gérard Richard), Lise (Raymond Duval), Yves (Murielle Roberge), Richard (Christiane Laperrière), Berthe (Charles Tardif), Monique (Sylvain Lelièvre), Edith (Gilles Lemieux), M. Gilles Chenette, M. Jacques Guifvenot, son frère M. Léon Vaillancourt; son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Edouard Vachon (Fernand Dionne), Mlle Adrienne Vachon, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Mercredi, ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 70522

## L'enseignement primaire Le nombre d'heures ne sera pas haussé

par **Damien GAGNON**

Heureuse nouvelle pour les quelque 500.000 élèves des écoles primaires du Québec. Ils n'auront pas à passer plus de temps à l'école à compter de septembre prochain.

En effet, le ministère de l'Éducation vient de remettre à plus tard la mise en application de sa décision d'augmenter de 23 à 25 le nombre d'heures d'enseignement par semaine.

Cette mesure devait s'appliquer graduellement à compter de septembre prochain à raison de 30 minutes de plus par semaine pour atteindre 25 heures d'enseignement d'ici 1984.

Il s'agit d'une volte-face de la part du ministère de l'Éducation. En décembre dernier, les commissions

scolaires recevaient de la direction de l'enseignement primaire une directive les informant qu'en septembre prochain, les élèves du primaire auraient 30 minutes d'enseignement de plus. Tout récemment, soit le 20 janvier, une autre directive parvenait aux commissions scolaires. Le ministère de l'Éducation se ravisa, la mesure n'était plus applicable pour septembre 1981.

Interrogé à ce sujet, le sous-ministre responsable de l'enseignement primaire et secondaire au ministère de l'Éducation, M. André Rousseau, a soutenu que c'est certainement à cause de restrictions budgétaires que la politique ne s'appliquera pas en septembre 1981. Nous devons, dit-il, tenir compte de priorités plus importantes.

Selon une étude réalisée par le ministère de l'Éducation, le passage de 23 à 25 du nombre d'heures d'enseignement par semaine signifierait l'entrée dans le système de plusieurs centaines de professeurs. Le coût global d'une telle mesure est évalué à \$84 millions. En septembre prochain, pour 30 minutes de plus d'enseignement c'est donc \$21 millions supplémentaires que l'État aurait dû injecter dans le secteur primaire.

On se rappellera que l'ex-ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin avait fait de l'augmentation du temps consacré à l'enseignement l'une des priorités du ministère. Cette mesure fait partie des moyens mis de l'avant dans le Livre orange (l'école québécoise), "énoncé de politique et plan d'action" du mi-

nistère sur l'enseignement primaire et secondaire.

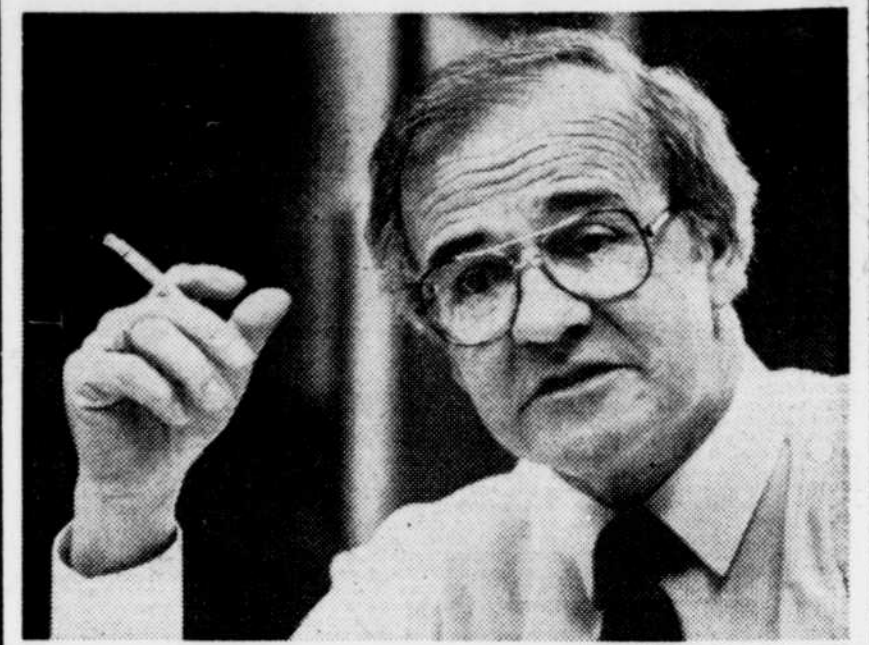
En prenant cette décision, le ministre Morin disait répondre à la demande exprimée par plusieurs associations professionnelles d'obtenir davantage d'heures dans la répartition des matières d'enseignement afin d'atteindre les objectifs de formation.

Le gouvernement voulait également que le Québec soit au même diapason que les autres provinces canadiennes dont l'horaire des étudiants du primaire comporte en moyenne 25 heures d'enseignement.

### Protestation de la CEQ

Toutefois, cette mesure devait soulever de vives protestations de la (Suite à la page A2, 1re col.)

page documentaire



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

## LaSalle veut 30% des voix et la balance du pouvoir

page A-7

## Washington reçoit les ex-otages en héros

WASHINGTON (d'après NYTNS, UPI, AP et AFP) — Washington n'a pas ménagé ses efforts pour faire sentir aujourd'hui aux 52 rapatriés toute l'affection que le peuple américain leur témoigne: "Le cérémonial d'accueil sera celui d'une visite de chef d'État, avec musique militaire et allocution présidentielle", rapportait hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. James Brady.

Les 52 rapatriés arriveront, en cortège, par les rues qu'a empruntées M. Reagan le jour de son investiture. Six mille personnes ont été invitées à la cérémonie dans les jardins de la Maison-Blanche et 700 d'entre elles participeront ensuite à une réception dans la résidence.

Les 52 otages seront rejoints par leurs 20 collègues libérés en trois fois auparavant. Les familles des huit soldats morts dans le désert iranien lors de l'opération militaire avortée d'avril dernier ont été invitées, de même qu'une bonne partie du groupe spécial d'intervention qui avait participé au raid.

Un grand absent cependant: l'ancien président Jimmy Carter dont le mandat a expiré quelques minutes à peine avant la libération effective des otages.

### Une trop forte émotion

Malgré la désapprobation du général Alexander Haig, de nombreuses municipalités américaines s'apprêtent à recevoir en héros les 52 anciens otages de Téhéran.

La réserve du secrétaire d'État quant à l'opportunité de tenir de vastes rassemblements en faveur des 52 Américains tient du fait que les anciens otages ne sont pas prêts sur le plan émotionnel à vivre de tels dévouements.

Le maire de New York, qui a commandé des tonnes de confettis, veut organiser un immense défilé pour les anciens otages comme l'Amérique le faisait il y a plusieurs années pour honorer ses héros.

Une invitation a été adressée aux 52 Américains. Le défilé pourrait avoir lieu vendredi.

### De mauvaises nouvelles

Dans la journée d'hier, le président Reagan a reçu le premier rapport complet sur les ex-otages et a été (Suite à la page A2, 1re col.)



### Nez mordu et recousu

M. Paul Meyer, 39 ans, de Rudyard, au Michigan, s'est fait sectionner le bout du nez lorsqu'il a été mordu par un adversaire lors d'une bagarre de taverne. Après l'altercation, Meyer a ramassé le morceau de nez, l'a mis dans de la glace et s'est présenté dans un hôpital de Sault-Sainte-Marie, au Michigan. Il semble que l'opération ait été un succès bien que d'autres travaux chirurgicaux seront nécessaires pour que le nez de M. Meyer reprenne sa forme originale.

## Le combat contre la crise cardiaque débute à l'enfance

TUCSON, Arizona (d'après UPI) — Les risques d'une attaque coronarienne engendrés par le bagage héréditaire, l'une des principales causes de mortalité chez l'Américain adulte, peuvent être détectés chez l'enfant à temps pour prendre une action préventive, a af-

firmé hier un médecin de l'université de Cincinnati.

Selon le Dr Charles Glueck, qui faisait part des résultats de ses recherches aux participants à un séminaire de l'Association américaine pour les maladies cardiaques, le tiers des facteurs qui augmentent chez

l'enfant le risque d'un éventuel blocage des artères, signe avant-coureur d'une attaque cardiaque, semblent provenir de l'hérédité. Le reste est d'ordre environnemental.

### Examens simples

Le Dr Glueck a souligné que les (Suite à la page A2, 2e col.)

## Fox boycotte une réunion de ses homologues des provinces

par **Paul BENNETT**

Le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, ne participera pas à la prochaine conférence des ministres provinciaux des Communications qui doit se tenir à Québec, les 12 et 13 février.

Un porte-parole du cabinet de M. Fox a en effet confirmé, hier, au SOLEIL, que ce dernier avait décidé de décliner l'invitation qui lui avait été transmise par ses homologues provinciaux de participer à la première journée de cette conférence.

Le même porte-parole a expliqué que du point de vue fédéral cette conférence était "prématurée", étant donné que plusieurs sujets à l'ordre du jour, de nature constitutionnelle, relèvent "d'un autre niveau" depuis la conférence des premiers ministres, à Ottawa, en septembre dernier.

Parmi les sujets au programme de la conférence de Québec, mentionnons notamment la question du transfert aux provinces de la juridiction sur la téléphonie et la télévision à péage, ainsi que sur les communications par satellite.

Cette conférence fait suite à celle que les ministres provinciaux avaient tenue à Toronto, en novembre dernier, et à laquelle M. Fox avait également refusé de participer.

Selon le porte-parole de M. Fox, l'ordre du jour de la conférence de Québec a été établi de façon hâtive et "unilatérale" par les provinces, sans que le fédéral ne soit consulté. Cette conférence aurait donc été mal préparée d'une part et, d'autre part, les sujets à l'ordre du jour risquent de mener infailliblement à un nouveau cul-de-sac.

M. Fox juge tout simplement "prématuré" de reprendre les discussions sur des sujets relatifs à une nouvelle répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces, puisque de toute façon la négociation sur ces points de nature constitutionnelle ne relève plus de la responsabilité des ministres des Communications, mais de celle des premiers ministres.

"Si l'on veut parler de délégation de pouvoirs du fédéral aux provinces, il faudra le faire à un autre niveau. En discuter maintenant, c'est se battre les flancs, se flageller", d'expliquer le porte-parole de M. Fox. Dans le contexte actuel, Ottawa veut éviter les affrontements qui ne manqueraient pas de surgir d'une conférence comme celle prévue à Québec.

Le cabinet de M. Fox déplore également que plusieurs sujets "de (Suite à la page A2, 1re col.)

### mode



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

## Pleins feux sur les couturiers québécois

page B-3

### mardi

#### Service postal ultrarapide

HAYWARDEN, Sask (d'après PC) — Qui a dit que la poste aérienne était en perte de vitesse?

Le jeune Jess Bradley, âgé de 8 ans, alors qu'il vérifiait des pièges sur la ferme de ses parents, dimanche matin, a trouvé un ballon, soufflé à l'hélium, pris dans un arbre.

Au ballon était attachée une note qui demandait d'envoyer une lettre à Timmy Clang, âgé de 5 ans, de Diamond Bar, localité près de Los Angeles, en Californie.

La mère du jeune Bradley a téléphoné à la famille Clang et a appris que Timmy avait lancé le ballon, vendredi après-midi, en participant à une activité scolaire.

Cela signifie que le ballon a voyagé plus de 3,200 kilomètres en moins de deux jours.

## L'EST DU QUÉBEC

### Un regroupement des pêcheurs est en vue

page A-5

#### Papeterie improbable

La vallée de la Matapédia accueillerait un projet de transformation du bois mais il semble de plus en plus improbable que ce soit une papeterie.

page A-3

#### Un regret de Jean Garon

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, dit qu'il n'a qu'un regret, celui de ne pas avoir mis la main sur les pêches maritimes un an plus tôt, dans une entrevue accordée au SOLEIL.

page B-7

## Les Nordiques sont en 20e position!

page C-1

### sommaire

Annonces classées	D-6 à D-15
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bandes dessinées	D-8
Bridge	D-14
Carrières et professions	B-2
Décès	D-17
Economie-finance	B-4 à B-8
Horoscope	D-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-17
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-8
Où aller à Québec	D-4
Page documentaire	A-7
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-17 et D-3

### météo

Nuageux et quelques chutes de neige. Demain: beau, sauf en Gaspésie et sur la Côte-Nord où des chutes de neige sont prévues. détails, page D-6

# Pylonex: le rappel des anciens employés tarde



Les manifestants devant l'usine de Pylonex

Le Soleil, Clément Thiboull

Une vingtaine de travailleurs, qui n'ont pu retrouver leur emploi après la fermeture des Industries Dynamiques relancées sous le nom de Pylonex, ont fait les cent pas, hier matin, devant l'usine de la rue Dorchester afin d'alerter l'opinion publique sur leurs conditions.

Le plan de relance de Pylonex respecte les échéances prévues sauf au niveau du rappel des anciens employés syndiqués. Trente-sept syndiqués sont au travail, affirmaient hier matin, deux cadres de l'entreprise, M.M. Robert Lapointe et Marc Côté.

Toutefois, une trentaine auraient dû venir s'ajouter à ce nombre mais un contrat d'Hydro-Québec d'une valeur de \$4 millions attend toujours sur les tablettes à cause de négociations entre la société d'Etat et la compagnie d'assurances La Sécurité qui avait engagé le cautionnement de ce contrat du temps des Industries Dynamiques.

C'est donc trente travailleurs sans emploi qui, depuis le 15 septembre dernier, espèrent être rappelés au travail. Mais rien ne bouge.

Ces travailleurs protestataires s'en prennent plus à la société d'Etat et à la compagnie d'assurances La Sécurité qu'à Pylonex. En effet, l'un d'entre eux, Jean-Paul Emond, estime que le partenaire majoritaire dans l'entreprise avec les syndiqués,

estiment pouvoir porter à 67 environ le nombre d'ouvriers syndiqués en 1981 mais le carnet de commandes accuse un vide avec la suspension du contrat de \$4 millions d'Hydro. Le carnet de commandes contient des contrats dont l'échéance vient à l'automne. Les ouvriers sur le trottoir craignent cependant de perdre leur ancienneté d'ici là.

Du côté de l'entreprise, l'objectif immédiat est de rebâtir la confiance car "nous avons hérité des pots cassés des Industries Dynamiques", soutient M. Marc Côté, qui souligne toutefois que l'entreprise a l'avantage d'avoir conservé une main-d'œuvre qualifiée et des installations adéquates.

Il lui apparaît aussi important de protéger l'image de Pylonex. A son avis, il est inutile d'agresser les clients potentiels. "Ce n'est pas la façon de rétablir une crédibilité et de rappeler du personnel au travail", lance, au cours d'une entrevue, M. Côté qui souhaite effectuer de l'embauche le plus tôt possible tout en étant fier de la politique présente de l'entreprise qui n'a pas effectué de mises à pied depuis sa relance.

## Ne pas confondre

L'homme d'affaires Maurice Collin, du 1068, 3e Avenue à Québec, tient à préciser qu'il n'a rien à voir avec son homonyme dont les enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada ont fait état, il y a deux semaines, à l'occasion d'une conférence de presse concernant la plus importante saisie de cocaïne jamais faite à Québec.

L'individu dont le nom a été mentionné par la police a son bureau au 4765 de la 1ère Avenue, à Charlesbourg, et fait affaire dans la vente de terrains pour développements.

L'autre Maurice Collin voit entre autres aux destinées de Meubles Vanier Inc. et de Magneta Canada Ltée. L'imbroglie lui aurait entraîné des problèmes avec des clients et des banquiers.

## Fox...

(Suite de la première page)

nature plus technique" n'aient pas été inscrits à l'ordre du jour de cette conférence et estime que c'est justement sur ces questions qu'il aurait été possible d'accomplir des progrès dans les discussions.

Aussi M. Fox préfère-t-il attendre et convoquer plus tard une conférence fédérale-provinciale à la préparation de laquelle tous les gouvernements auront été associés.

La conférence des ministres provinciaux à Québec revêt une importance toute particulière pour le ministre québécois des Communications, M. Clément Richard, qui espère y renforcer et concrétiser le front commun amorcé par les provinces face à Ottawa.

Hier, le bureau de M. Richard n'avait pas encore été avisé officiellement de la décision de M. Fox et préférerait donc attendre avant de réagir.

## Le nombre...

(Suite de la première page)

part de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) qui refusait de voir augmenter la charge de travail de ses membres.

Le ministre Morin avait alors soutenu publiquement qu'il n'était pas question d'exiger plus d'efforts de la part des enseignants et que l'augmentation du temps d'enseignement serait compensée par l'engagement de nouveaux professeurs. Le nombre de minutes d'enseignement de plus serait ainsi davantage consacré aux spécialités: éducation physique, musique, arts et autres.

Tout récemment, le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Claude Benjamin accusait presque le ministère de l'Éducation d'inertie

## Washington...

(Suite de la première page)

informé qu'une douzaine d'entre eux souffraient de "troubles graves" et que pratiquement tous voulaient des garanties à propos de leur carrière future.

Les "troubles graves" sont pour la plupart d'ordre psychologique.

L'un des rescapés, Morehead Kennedy, a même déclaré, hier, sur les ondes du réseau ABC, que l'un de ses collègues avait tenté de se suicider durant la longue captivité de 443-jours. Il a refusé d'en dire davantage.

Le porte-parole du président, M. James Brady, a déclaré que M. Reagan a été très impressionné par ce que le secrétaire d'Etat lui a appris sur la condition des otages.

## "Action de grâce"

D'autre part, M. Reagan a décidé que jeudi prochain serait aux États-Unis une journée officielle d'actions de grâce nationale pour le retour des otages. En signant hier, dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, un décret à cet effet, le président américain a déclaré que les otages avaient démontré qu'on ne pourrait jamais briser l'esprit de notre pays.

Ce décret, a-t-il ajouté, "salue l'unité de notre nation au moment où nous devons faire face à des menaces contre notre liberté... elle reconnaît le principe du service public que 52 hommes et femmes ont rempli dans la plus haute tradition de leur devoir". Il a en outre salué à cette occasion la mémoire des huit soldats américains morts lors du raid manqué pour libérer les diplomates d'Iran.

## La vie à West Point

Pour les ex-otages, toujours tenus à l'écart de la presse dans un hôtel de West Point, dans l'Etat de New York, la journée d'hier a été consacrée au repos et, pour une bonne partie d'entre eux, à un service religieux.

Les deux seules femmes du groupe, Kathryn Koob et Elizabeth Swift, assistaient à cette cérémonie, qui avait lieu dans la chapelle de West Point. Elles en sont ressorties bras dessus bras dessous, et Elizabeth Swift s'est exclamée: "Quel plaisir d'être de retour ici. C'est tout bonnement merveilleux."

Pour d'autres, la journée a été consacrée au jogging. Ce fut le cas de John Graves, 53 ans, qui est sorti

## Le combat...

(Suite de la première page)

travaux qu'il a effectués à ce sujet en compagnie d'autres chercheurs de l'université de Cincinnati ont démontré que les enfants possédant ces facteurs de risque génétiques peu-

## Publication du rapport Duchaine

MONTREAL (PC) — Le rapport Duchaine sera rendu public aujourd'hui sans aucune coupure.

On se rappellera que le rapport avait été amputé de toute mention de la participation de Nigel-Barry Hamer, étant donné que la cause était alors soumise au sub-judice.

Le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, avait annoncé la nouvelle en début de semaine dernière en expliquant que les juges chargés de l'affaire ne voyaient plus aucune objection à la réinsertion des textes expurgés de la première publication.

vent être identifiés par des examens relativement simples sur leurs parents et par une évaluation de leur généalogie.

Ces facteurs de risque comprennent notamment les quantités de cholestérol et autres matières grasses contenues dans le sang, le volume de protéines porteuses de matières grasses dans le système circulatoire ainsi que la pression sanguine, l'obésité, l'alimentation et l'existence de cas de diabète et de problèmes de métabolisme chez les parents.

Pour le Dr Glueck, tout semble indiquer qu'il est possible de réduire nombre de ces facteurs de risque "de façon sûre et prudente", surtout par

des changements de régime alimentaire.

Certains médecins se demandent toutefois si une réduction de ces facteurs de risque s'accompagne nécessairement d'une réduction des risques de voir l'enfant succomber plus tard à une attaque cardiaque.

Tout en admettant qu'il ne dispose pas de preuve évidente à ce sujet, le Dr Glueck estime néanmoins que cette réduction peut mettre toutes les chances du côté de l'enfant. Il a invité cependant ses collègues à faire preuve d'une extrême vigilance dans l'identification des enfants qui semblent avoir un risque accru de blocage d'artères.

Plusieurs des travailleurs protestataires vivent de l'aide sociale et au moins l'un d'entre eux a été obligé de vendre sa maison. Un autre prévoyait se retrouver dans la même situation d'ici à un mois. "Nous préférons payer des impôts plutôt que de retirer de l'aide sociale", soutient l'un d'eux.

Leur protestation s'adresse à Hydro-Québec et à La Sécurité. Si ceux-ci règlent leur litige, Pylonex pourrait rappeler au travail une trentaine d'ouvriers.

Les cadres, M.M. Lapointe et Côté,

PHOTO CENTRE  
BRUNET

## SPÉCIAL

# PROJECTEURS 35 ROLLEI



GRATIS

UN ETUI DE TRANSPORT A L'ACHAT DE L'UN DE CES MODELES

### ROLLEI P-350-A

Mise au point par contrôle à distance, marche avant et arrière.

13450

### ROLLEI P-350-AF

Une mise au point automatique "Autofocus", visionneuse incorporée, minuterie. Avec un cabaret.

16650

### ROLLEI P-360-AF

Contrôle à distance pour marche avant et arrière. Mise au point automatique "Autofocus". La visionneuse et tous les contrôles sur tableau de bord. Minuterie variable. Peut être synchronisée avec enregistreuse. Avec un cabaret.

22995



## le mot du jour

### Comme de raison

"Comme de quoi" est une expression que l'on entend fréquemment et que l'on voit même dans certains écrits. C'est une tournure difficile à expliquer, mais que l'on doit remplacer par: à l'effet que, attestant que...

Pierre BELLEAU

### LA QUOTIDIENNE

9-6-5

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

### MAINTENANT 4 MAGASINS

à votre service

MAIL St-ROCH Québec 529-6108

PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717

CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

DRUGSTORE LIVERNOIS

1200 rue ST-JEAN, Québec 692-1996

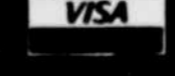
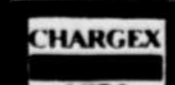


PHOTO CENTRE  
BRUNET

Bérubé a des solutions de rechange

# Papeterie improbable en Matapédia

par Michel CORBEIL

**MATANE** — Tout indique que la vallée de la Matapédia accueillera un projet de transformation du bois, mais il semble de plus en plus improbable que ce soit une papeterie. Une dépêche de la Presse canadienne rapportait hier que le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, avait

laissé entendre, à Matane, que son gouvernement travaillait actuellement à la préparation d'une solution de rechange à ce projet (la papeterie). Joint au téléphone, hier soir, M. Bérubé a nuancé: une solution de rechange, dit-il en substance, signifie bien des choses. "Tout est encore dans la balan-

ce", ajoute le ministre. En résumé, ce pourrait être la réalisation du projet sur l'emplacement de Causapsal ou ailleurs dans la vallée, ce pourrait être une usine de pâtes et papiers de plus petite envergure, ou encore, ce pourrait être un projet portant sur la transformation du bois. Ce pourrait être tout, mais ce ne sera pas rien, laisse-t-il entendre.

"Nous avons cherché des solutions. Les gens verront que nous avons fait des efforts. Nous avons cherché des solutions pour les gens de la vallée. Moi et Léopold (le député Léopold Marquis de la circonscription de Matapédia), nous sommes capables d'arriver avec des projets. C'est possible que les décisions prises surprennent bien des gens."

**Manifestation**

Depuis quelques semaines, le sort de la papeterie, projet évalué, en septembre, à plus de \$200 millions et créateur de plus de 250 emplois directs et de 900 emplois indirects, a fait l'objet de suffisamment de rumeurs pour utiliser tout le papier journal que devra produire, un jour, une telle usine.

Lundi dernier, plus de 2,000 Matapédiens participaient à une manifestation d'envergure organisée par le Ralliement populaire de la vallée, à l'église de Amqui. Vendredi, quelque 200 citoyens bloquaient la route pendant quelques heures, à Causapsal. Hier, à l'entrée de Sayabec, toujours dans la vallée, 200 personnes bloquaient la route de 8h à 15h. A Sayabec et dans les environs, les étudiants n'ont pas eu de cours.

Les deux dernières manifestations d'impatience n'ont pas été organisées par le Ralliement populaire: "Les gens trouvent que nous n'allons pas assez rapidement, constate le vice-président du ralliement, M. Jean-Guy Gagnon. Nous n'avons pas l'intention de les dénoncer. Si ce-

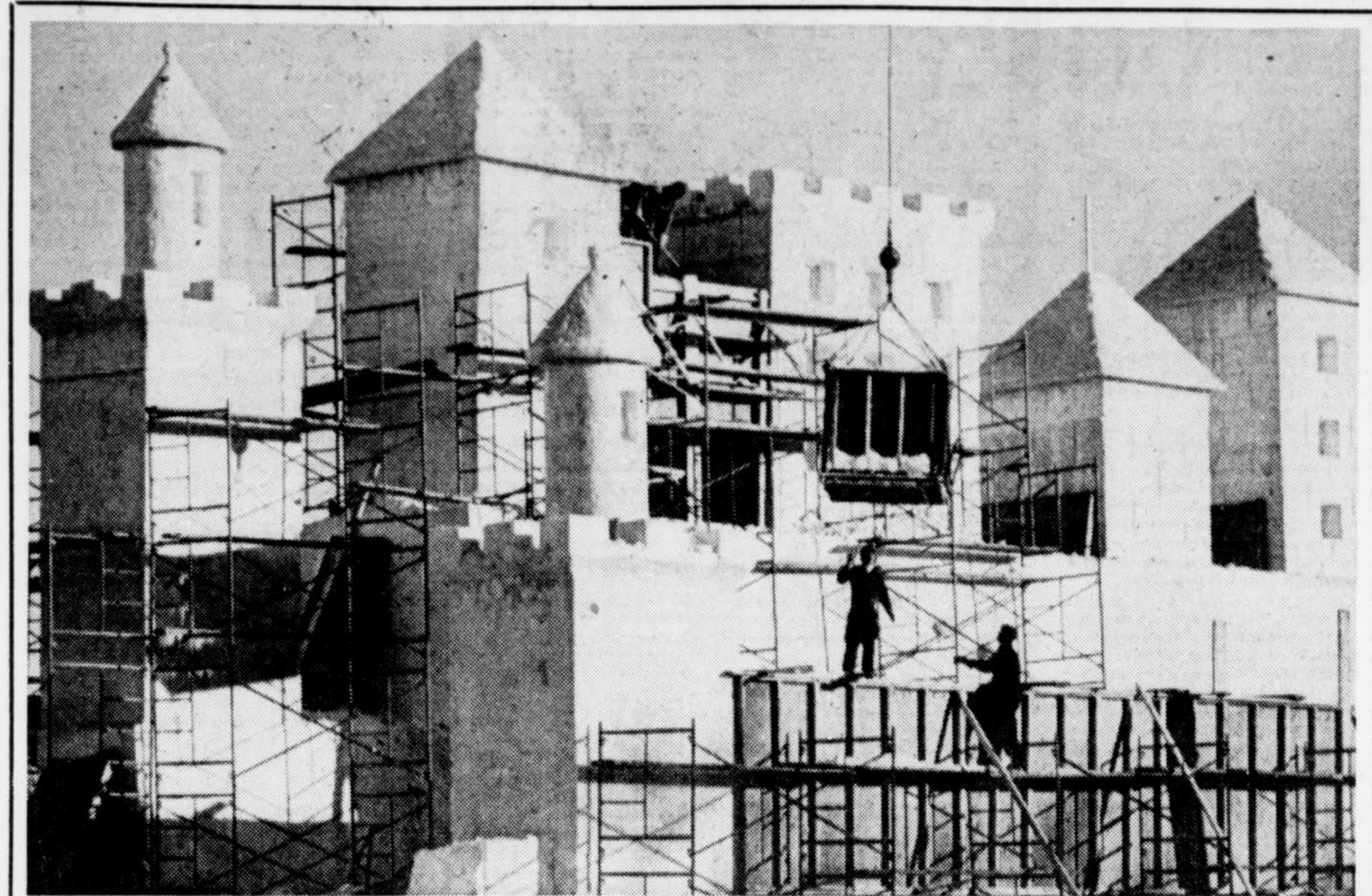
la peut devenir un raz-de-marée et échappe au contrôle de tous, tant mieux.

"Nous avons décidé de porter le combat dans la rue et c'est ce qui s'est fait. Tous les coups sont bons."

M. Yves Bérubé n'est guère impressionné par ces "sautes d'humeur" de la vallée. Ce ne sont pas les pétitions, les télégrammes ou les manifestations qui le feront changer de décision, indique-t-il en substance, rappelant qu'il étudie le dossier depuis un certain temps.

M. Bérubé affirme avoir en main des propositions intéressantes pour la vallée, propositions qui ne sont pas conditionnelles à la réalisation d'une papeterie. Le mystère plane toujours. Samedi, la Presse canadienne citait un haut fonctionnaire du gouvernement fédéral: il semble, disait-on, que le cabinet fédéral ne pourra se prononcer avant juin.

M. Bérubé doute fort de tels retards. Il s'attend plutôt à ce que le ministère de l'Expansion économique régionale donne une réponse au dossier d'ici quelques jours ou quelques semaines. Le 15 février a déjà été suggéré par certains informateurs.



**Construction rapide**

La construction du palais de glace du 27e Carnaval de Québec va bon train. Comme à chaque année la température risque toujours de causer des dommages à ce monument. Il ne faudrait pas que le temps doux se prolonge...

## Le Canada aurait invité les USA à tester l'agent orange

(D'après PC et UPC) — Le Canada a invité les États-Unis à faire l'essai de l'agent orange à Gagetown pour nettoyer les champs et les buissons de la base militaire, a expliqué hier le ministre de la Défense Gilles Lamontagne.

En précisant qu'il était au courant de cette affaire depuis le mois de septembre, le ministre a assuré que ce rapport n'était pas secret et que tout le monde pouvait y avoir accès.

Les députés néo-démocrates qui ont soulevé le débat aux Communes assurent pour leur part que le rapport leur a été remis par l'Église de scientologie qui l'a obtenu en se prévalant de la loi américaine sur la liberté d'information.

Le ministre Lamontagne a fait remarquer qu'il n'a pas été prouvé que l'agent orange serait dangereux pour la santé, comme certains le prétendent.

Mais il s'est dit prêt à collaborer avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans "toute enquête" sur l'agent orange, soulignant que sa collègue de la Santé, Mme Monique Bégin, doit soulever la question aujourd'hui avec son homologue du Nouveau-Brunswick.

L'agent orange est un défoliant



Bill Wright, le pilote qui a répandu l'agent orange.

dont on s'est servi au cours de la guerre du Vietnam après l'avoir testé à Gagetown et des soldats américains ont tenté des poursuites contre l'État pour des dommages causés à leur santé.

Le pilote de l'hélicoptère qui a fait l'arrosage de l'agent orange, en 1966, a signalé qu'il était le seul Canadien impliqué, tous les autres étant des Américains.

Aujourd'hui pilote pour une entreprise d'Edmonton, M. Bill Wright a raconté qu'il avait été aspergé par le produit chimique, au cours de l'épandage, et qu'il n'était pas pour autant atteint de cancer.

Il a expliqué que son épouse et ses deux enfants, nés après 1966, étaient eux aussi en parfaite santé.

**Encore aujourd'hui**

A Fredericton, une chercheuse du Concerned Parent's Group, Mme Catherine Richards, a signalé que le gouvernement et des compagnies de papier du Nouveau-Brunswick épandent une forme de l'agent orange sur les forêts de la province depuis deux ans.

Le président de la Commission gouvernementale sur le contrôle des pesticides, M. Ken Brown, a confirmé

que des composés chimiques contenant de la dioxine étaient épanchés dans les forêts de la province, spécialement pour détruire les espèces d'arbres qui nuisent à la pousse des confitures employés dans l'industrie du papier.

Selon M. Brown, l'usage de défoliants est strictement contrôlé et les produits contiennent beaucoup moins de dioxine que l'agent orange.

Il faudra plusieurs années avant qu'un défoliant sans dioxine soit commercialisé, a ajouté M. Brown.

**Soupons**

Le groupe de parents fait le lien entre l'usage fréquent de défoliants au Nouveau-Brunswick et le taux anormalement élevé de décès causés par le cancer dans la province.

Le taux de décès causés par le cancer est plus élevé dans deux comtés de la province, Queens et Sunbury, dont la base de Gagetown fait précisément partie.

Mme Richards cite les chiffres du "Canada Mortality Atlas", qui indiquent que les comtés de Queens et Sunbury ont eu l'an dernier un taux supérieur à la moyenne nationale de cancers du poumon, de la peau, des intestins et du rectum.

## Charlesbourg: augmentation des taxes de 20.8%

par Marc LESTAGE

Pressés par leurs contribuables qui craignent une augmentation importante des comptes de taxes, les administrateurs municipaux de Charlesbourg ont finalement réussi à rogner \$683,000 de leurs prévisions de dépenses originales afin de limiter l'augmentation moyenne des comptes à 20.8 pour 100 pour la prochaine année.

Les contribuables qui paieront le total de leur compte sur production à la fin de février, et non pas en deux versements, tel que prévu dans la nouvelle réglementation gouvernementale, auront droit à un boni de 4 pour 100 des sommes payées à l'avance, ce qui permettra de ramener leur facture totale à 18.4 pour 100 de plus que l'année dernière.

Le nouveau budget prévoit des dépenses totales de \$29,143,719 ce qui représente une augmentation de 8,9 pour 100 par rapport à 1980. Pour y arriver, le conseil a décidé de compresser au maximum les dépenses de tous ses services principalement les travaux publics à qui on a enlevé \$265,420 de budget au cours des deux dernières semaines.

Du côté des revenus, la taxe foncière générale et les autres taxes locales assureront 82,7 pour 100 des revenus totaux de la ville, soit une proportion beaucoup plus forte qu'au cours des années précédentes. Le taux de la taxe foncière a été fixé à \$2,184 du \$100 d'évaluation et les propriétaires de maisons unifamiliales, duplex et triplex bénéficieront d'une remise de 10 pour 100 comparativement aux multifamiliaux, édifices commerciaux et industriels. La taxe des vidanges passera de \$90 à \$55 tandis que les taxes d'égout et d'aqueduc qui représentaient un total de \$90 l'an dernier coûteront désormais \$130. La taxe d'affaires se situe au maximum de 14,6 pour 100 de la valeur locative.

**Les taxes**

Cette nouvelle grille imposera une augmentation moyenne du compte de taxes de 20.8 pour 100 (ou de 18,4 pour 100 si le compte est payé dans les 30 jours) à un propriétaire de maison unifamiliale évaluée l'an-

née dernière à \$26,455 et cette année à \$44,337.

On a évidemment insisté sur le fait qu'il s'agit d'une moyenne et que les variations peuvent être importantes à l'intérieur de la municipalité. A Charlesbourg, l'augmentation des propriétés au rôle a été de 54 pour 100 dans la partie sud et jusqu'à 88 pour 100 au nord (Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides).

Cette distorsion se répercutera dans les comptes de taxes au point que le trésorier de la municipalité, M. Robert Légaré, paiera cette année moins de taxes que l'année dernière tandis que le conseiller Pierre Marier, président du comité de gestion financière de la ville, écoperait d'une hausse de 37 pour 100 selon son propre témoignage. M. Marier demeure à Notre-Dame-des-Laurentides.



Le Soleil, Jean Vallerie  
M. Bernier a lu hier soir un discours sur le budget marqué d'austérité.

**Un choix judicieux quand on ne dispose pas d'argent liquide... mais d'obligations**

## Le régime enregistré Obligations d'épargne

Avec le régime enregistré d'épargne-retraite Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec, vous pouvez, même si vous ne disposez pas d'argent liquide, vous constituer un régime d'épargne-retraite ou encore continuer de contribuer à l'épargne-retraite en utilisant vos obligations d'épargne du Québec ou du Canada.

Le régime Obligations d'épargne vous permet de joindre les avantages de vos obligations à ceux d'un régime enregistré d'épargne-retraite: économie d'impôt, rendement garanti, sécurité.

**Rendement accru de vos obligations**

Incluses dans un régime enregistré d'épargne-retraite, vos obligations d'épargne sont déduites

de votre revenu imposable au plein montant de leur valeur nominale et des coupons non encore encaissés, l'année où vous les déposez dans votre régime. Le rendement de vos obligations s'en trouve considérablement accru.

**Encaissables en tout temps**

Vos obligations restent encaissables en tout temps. Si vous les encaissez, leur valeur totale s'ajoute toutefois à votre revenu imposable de l'année en cours, et le régime est alors désenregistré.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite.

Venez ou téléphonez.



**Fiducie du Québec**

QUÉBEC  
Complexe Centre-Ville,  
Sainte-Foy, 653-6811  
De l'extérieur, sans frais  
1-800-463-4792

desjardins

**Épargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers**

- Réfrigérateurs
- Cuisiniers
- Laveuses & sècheuses
- Lave-vaisselle
- Ameublement de différents styles
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes & fauteuils

Prix défiant toute compétition. Ameublements complets à prix réduits.

**Paul Robitaille**

504, La Canardière 529-9488

**TECHNIQUE ADMINISTRATIVE**



Le campus St-Lawrence (collège public) vous offre une façon pratique et efficace pour vous introduire dans le monde des affaires: un diplôme d'études collégiales en techniques administratives.

L'étudiant y apprend les différentes techniques tel la façon de gérer une entreprise, le recrutement du personnel, la publicité, l'art de la vente, la comptabilité et le marketing.

Les professeurs de ce programme offrent aux étudiants non seulement leur excellence académique mais également une expérience pratique dans les multiples secteurs du monde des affaires.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Hugh Fraser.

**NOS ÉTUDIANTS MÉRITENT CE QU'IL Y A DE MIEUX.**

**656-6921**

Collège régional Champlain, Campus St-Lawrence  
790, Nérée-Tremblay, Ste-Foy, G1V 4K2

**DIMANCHES PRÉPARATOIRES A LA FÊTE DE ST JOSEPH**

Oratoire St-Joseph de Québec  
560, Chemin Ste-Foy, Québec

- 1er février: Animateur: Abbé François Jacques, ptre
- 8 février: Animateur: Père Ghislain Cossette, s.s.s.
- 15 février: Animateur: Père Armand Desautels, a.o.
- 22 février: Animateur: Monsieur Claude Lanthier, diacre
- 1er mars: Animateur: Abbé Marc Bouchard, ptre
- 8 mars: Animateur: Abbé Jean Fournier, ptre
- 15 mars: Animateur: Père Gérard Laprise, o.m.i.

Heures des Offices: 12h30 - 14h30 - 16h00

Hier au Motel Suez à Miami Beach la température maximale a atteint **72° F**. Pour réservations immédiates. Tél.: (305) 947-6748

**Gens d'affaires SYSTEMATIQUE LTEE Informatique Gestion mensuelle Serge Huard, ca président 522-2081 55, chemin Ste-Foy, Québec**

**Pensée du jour**  
"Les hauts talons ont été inventés par une amoureuse embrassée sur le front."  
RESTAURANT **LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome 839-7914